

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

TEBBOUNE EXIGE L'APPLICATION DES DÉCISIONS DE L'ONU

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8052 JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

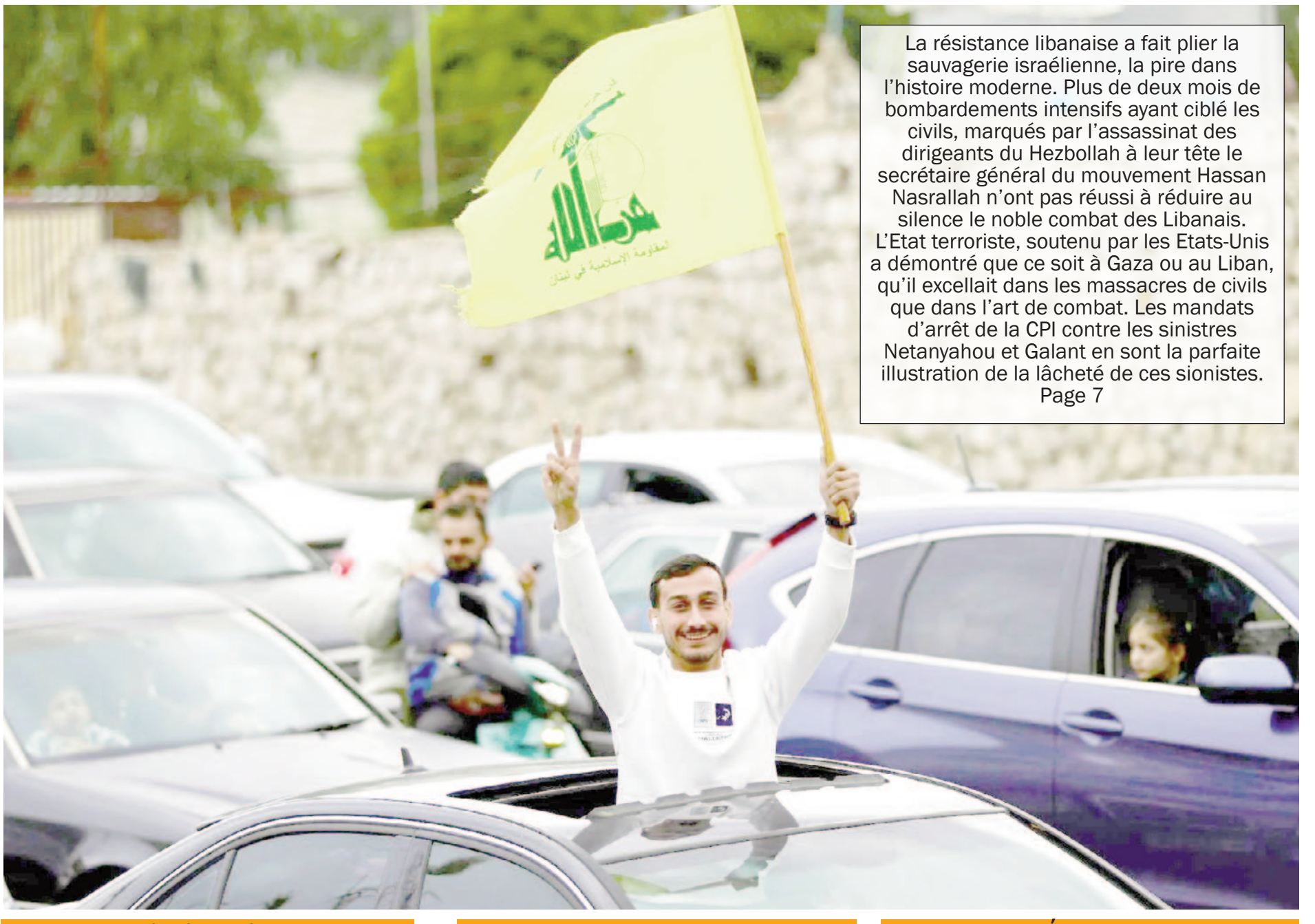
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

GILLES DEVERS

De l'infirmerie aux causes justes

Page 24

CESSEZ-LE-FEU AU LIBAN, TRIOMPHE DE LA RESISTANCE



La résistance libanaise a fait plier la sauvagerie israélienne, la pire dans l'histoire moderne. Plus de deux mois de bombardements intensifs ayant ciblé les civils, marqués par l'assassinat des dirigeants du Hezbollah à leur tête le secrétaire général du mouvement Hassan Nasrallah n'ont pas réussi à réduire au silence le noble combat des Libanais. L'Etat terroriste, soutenu par les Etats-Unis a démontré que ce soit à Gaza ou au Liban, qu'il excellait dans les massacres de civils que dans l'art de combat. Les mandats d'arrêt de la CPI contre les sinistres Netanyahou et Galant en sont la parfaite illustration de la lâcheté de ces sionistes.

Page 7

EDUCATION NATIONALE

Plus d'argent pour les écoles

Page 5

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le CRB chute d'entrée face à Orlando Pirates

Page 10

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FAF

Kheireddine Zetchi placé en détention

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

AHMED MALHA SALUE L'ENGAGEMENT DE TEBBOUNE

La modernisation de l'agriculture, un impératif

Le spécialiste en développement agricole et ingénieur agronome, Ahmed Malha, a exposé hier les principales orientations de la stratégie nationale pour le développement du secteur agricole, tout en saluant l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de ce secteur-clé.

Ahmed Malha a souligné, lors de son intervention sur les ondes de la Radio algérienne, que la sécurité alimentaire est désormais une priorité nationale. Il a précisé que l'autosuffisance en blé dur, qui constitue une composante essentielle de la sécurité nationale, a été mise en avant par le Président Tebboune, lors du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA).

Le spécialiste a indiqué que l'Algérie a franchi une étape décisive en atteignant 80% d'autosuffisance en blé dur et rappelle l'objectif d'une autosuffisance totale d'ici 2025. Pour ce faire, il est nécessaire d'élargir les superficies cultivées dans le sud du pays, qui dispose d'importantes ressources en eau et en énergie solaire, ce qui a permis à certains agriculteurs d'atteindre des rendements de 80 quintaux par hectare.



La sécurité alimentaire, une priorité nationale.

Une autre priorité soulevée par l'expert concerne la modernisation du secteur à travers l'adoption de l'agriculture intelligente, l'utilisation des technologies modernes et le soutien aux jeunes talents et aux start-ups dans ce domaine. « Les efforts doivent être concentrés sur la modernisation de l'agriculture pour garantir sa compétitivité », a ajouté Ahmed Malha.

L'Algérie a également mis en place une stratégie visant à structurer les filières agricoles en créant des pôles agricoles. Cette approche permettra une meilleure organisation des secteurs, une orientation précise du soutien public et une coordination scientifique afin d'éviter la dispersion des efforts. M. Malha a salué cette initiative comme un moyen efficace de maximiser l'impact des investissements publics dans l'agriculture.

En outre, il a mis en exergue la décision du Président Tebboune d'encourager les banques à soutenir les agriculteurs en leur offrant des crédits pour la mise en place de projets de stockage et de réfrigération. Cette mesure a été particulièrement bien accueillie par les agriculteurs, et elle pourrait constituer un levier important pour stimuler la production locale, assurer une offre constante sur le marché national et stabiliser les prix.

Un autre aspect fondamental de la stratégie de l'État est l'expansion de l'irrigation, notamment par la récupération et le traitement des eaux usées, dans un contexte de faible pluviométrie. Cette initiative vise à augmenter la productivité des terres cultivées, tout en préservant les ressources en eau souterraine, un enjeu important pour la pérennité de l'agriculture en Algérie.

Ahmed Malha a mis en lumière les progrès réalisés dans les filières des légumes et des fruits, qui connaissent un essor notable et commencent à conquérir les marchés extérieurs. Toutefois, il a insisté sur la nécessité de renforcer le système de gestion des semences pour garantir une qualité constante et une diversification des productions. Il a également évoqué la nécessité de soutenir la filière viande, en mettant l'accent sur la numérisation du secteur, la collecte de données précises et le soutien aux petits éleveurs, comme l'a préconisé le Président.

Pour rappel, le président de la République a tracé une feuille de route ambitieuse pour le développement agricole et la réalisation de l'autosuffisance en blé dur, lors de la célébration 50e anniversaire de l'UNPA. Cette rencontre a permis de poser les bases d'une stratégie visant à renforcer les secteurs stratégiques, comme les céréales, les cultures agricoles de grande envergure, et promouvoir l'usage des technologies modernes pour faire face aux défis de l'agriculture.

Meriem Djouder

AGRICULTURE, ÉNERGIE, LUTTE CONTRE LES INCENDIES ...

Des dossiers importants sur la table du gouvernement

LE PREMIER MINISTRE, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement visant à mettre en œuvre les orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres du 24 novembre dernier. Cette réunion a été l'occasion d'examiner les mesures concrètes pour répondre aux préoccupations des citoyens et préparer les programmes sectoriels dans le cadre du programme réformiste du Président.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, le gouvernement a écouté une présentation sur le programme national visant à augmenter les capacités de stockage des céréales. Ce programme est essentiel pour assurer l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires de base, et des efforts sont déployés pour la construction de nouvelles infrastructures de stockage.

Des mesures ont également été prises pour améliorer la gestion des terres agricoles et le financement des infrastructures de stockage, en collaboration avec l'Union national des paysans algériens (UNPA), tout en mettant l'accent sur la filière viande et l'alimentation du bétail.

A noter que cette initiative vient suite aux décisions annoncées avant-hier par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA). Il a annoncé l'extension des surfaces cultivables, la lutte contre la flambée des prix, en particulier ceux de la viande rouge, et la modernisation du secteur agricole qui a généré, cette année, un chiffre d'affaires de 37 milliards de dollars. Le gouvernement a également fait le point sur les avancées réalisées dans l'amélioration des services publics, notamment dans le secteur de l'énergie. Un taux de raccordement quasi total aux réseaux électriques et gaziers a été atteint, et des efforts sont en cours pour raccorder les exploitations agricoles à l'électricité, conformément aux instructions du Président Tebboune. Des initiatives sont également en place pour améliorer la distribution des produits pétroliers. Concernant la lutte contre les incendies de forêts, une évaluation de la campagne 2024 a été faite, mettant en lumière les mesures préventives qui ont permis de réduire de plus de 90% les superficies brûlées par rapport à l'année précédente. Le gouvernement a souligné l'importance de préparer des mesures encore plus rigoureuses pour l'année prochaine afin de mieux anticiper les risques liés aux incendies. Enfin, le gouvernement a étudié les moyens de renforcer l'encadrement législatif des chambres de commerce et d'industrie, pour mieux répondre aux besoins de l'économie actuelle. Cette réforme vise à dynamiser le rôle de ces institutions dans l'accompagnement du développement économique et à ajuster leur fonctionnement aux exigences du marché.

Les mesures prises par le gouvernement visent à renforcer l'infrastructure de stockage, améliorer la qualité des services publics, soutenir l'agriculture et préparer le pays aux défis futurs dans plusieurs secteurs clés.

Meriem D.

CHANEGRIHA AU KOWEÏT

Visite de l'exposition des hydrocarbures et de la 15e Brigade blindée

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, s'est rendu, mardi, à l'exposition des hydrocarbures et du gaz Ahmad Al-Jaber et à la 15e Brigade blindée Moubarak, au troisième jour de sa visite officielle à l'Etat du Koweït. C'est ce qu'a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

« La visite a commencé par l'exposition des hydrocarbures et du gaz Ahmad Al-Jaber, dans la ville d'El-Ahmadi, qui constitue l'une des expositions les plus modernes et les plus prestigieuses au monde, spécialisée dans le domaine des hydrocarbures. Cette exposition représente également un musée culturel qui documente et retrace l'histoire de l'industrie pétrolière et offre une expérience interactive riche en informations sur l'histoire de cette industrie stratégique au Koweït », précise la même source.

Le Général d'Armée a visité « les différents pavillons, où il a reçu des explications exhaustives fournies par les responsables de cet événement, sur les différentes étapes de production du pétrole et les techniques utilisées dans l'extraction et le raffinage, depuis la découverte de cette ressource vitale dans l'Etat du Koweït en 1936 jusqu'à nos jours ».

Accompagné de sa délégation, le Général d'Armée Chanegriha « s'est rendu ensuite à la 15ème Brigade blindée Moubarak relevant des Forces terrestres koweitiennes. Après la cérémonie d'accueil donnée par le Commandement de cette Brigade, Monsieur le Général d'Armée a reçu des explications exhaustives fournies par les Commandants des formations, notamment sur la nature des missions de la Brigade, les programmes d'entraînement adoptés, ainsi que sur les systèmes d'armement mis à disposition ».

A l'issue de sa visite, le Général d'Armée Chanegriha « a fait l'éloge de cette importante unité au sein des Forces terrestres koweitiennes, notamment ses compétences humaines et ses équipements et armements, avant de souhaiter tout le succès à son Commandement et ses personnels », conclut le communiqué.

S. N.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

Tebboune exige l'application des décisions de l'ONU

Le soutien constant et inébranlable de l'Algérie au peuple palestinien dans sa lutte légitime pour l'autodétermination et la création de son Etat souverain sur les frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods comme capitale, a été solennellement réaffirmé, hier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Le président Tebboune a souligné que l'Algérie maintient sa « position ferme en faveur des droits inaliénables du peuple palestinien », dans son message lu par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebigua, lors d'une cérémonie organisée, hier à Alger, en collaboration avec la représentation des Nations unies (ONU) en Algérie.

Assurant que l'Algérie rejette toutes les propositions remettant en cause le statut historique et légal d'Al-Qods, le chef de l'Etat a déclaré que « l'Algérie rejette avec fermeté toute tentative désespérée visant à porter atteinte aux droits légitimes du peuple palestinien ». Il également relevé que la célébration de la Journée internationale de la solidarité avec le peuple palestinien survient cette année dans un contexte particulier, marqué par « l'agression israélienne barbare contre le peuple palestinien sans défense, notamment à Gaza ». Il a aussi pointé du doigt l'indifférence internationale « flagrante » et « honteuse » qui persiste face aux conséquences terribles de cette agression, où l'entité sioniste a piétiné toutes les conventions et normes internationales.

Le Président a insisté sur l'importance de tenir l'occupant sioniste responsable des « crimes d'extermination, de guerre et des crimes contre l'humanité », qu'il commet sans cesse contre le peuple palestinien, et a exprimé la condamnation catégorique de toute tentative de « liquidation » de la question palestinienne, notamment par le biais de déportations forcées ou de modification de la situation historique et juridique d'Al-Qods.

Le chef de l'Etat a réaffirmé que l'Algérie, à travers sa présence actuelle au Conseil de sécurité des Nations unies, continuera de défendre vigoureusement cette position et de faire entendre « la voix de la justice internationale ». Il a averti que l'incapacité à appliquer les décisions de l'ONU concernant la Palestine pourrait bien déboucher sur une reconfiguration du système international, où « la loi du plus fort pourrait remplacer les principes de justice et de droit international ».

Dans ce contexte, le chef de l'Etat a appelé à une mobilisation mondiale pour renforcer les efforts en faveur d'une « solution juste et durable ». Il a rappelé que la stabilité et la sécurité du Moyen-Orient ne peuvent être garanties qu'à travers « la reconnaissance des droits des Palestiniens et la fin de l'occupation ». Il a tenu à assurer de l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts diplomatiques au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, où elle plaide sans relâche pour la reconnaissance des droits inaliénables du peuple palestinien. Il a affirmé avec détermination : « Il n'y a pas d'alternative à la solution à deux Etats. Nous devons barrer la route à ceux qui nient les droits fondamentaux des Palestiniens. »


Un soutien inébranlable.

Pour sa part, l'ambassadeur de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, a prononcé un discours poignant, appelant à la conscience internationale pour mettre fin aux « crimes génocidaires » perpétrés contre le peuple palestinien.

APPEL À TOUS LES PAYS À RECONNAÎTRE L'ETAT DE PALESTINE

L'ambassadeur palestinien a tenu à exprimer sa profonde gratitude envers l'Algérie, qu'il a décrite comme un partenaire historique de la cause palestinienne. « Le président Abdelmadjid Tebboune a toujours souligné que la cause palestinienne est une question centrale pour le peuple algérien », a-t-il déclaré. Il a également rappelé des moments marquants de l'histoire, en relevant que « l'Algérie a été la porte d'entrée de la Palestine vers la légitimité internationale », notamment lorsque le défunt président Yasser Arafat avait proclamé l'Etat palestinien depuis Alger en 1988.

M. Abu Aita, en ouverture de son allocution, a également rappelé que cette journée, adoptée par l'ONU en 1977, symbolise la solidarité mondiale avec les droits légitimes du peuple palestinien à « la liberté et à l'indépendance ».

Il a ainsi lancé un appel à la communauté internationale à agir rapidement, en ajoutant que « nous demandons à tous les pays de reconnaître l'Etat de Palestine et de mettre fin immédiatement aux crimes israéliens. Il est temps que cette agression cesse », a-t-il insisté.

L'ambassadeur a mis en exergue l'attachement du peuple palestinien à la paix et à la légitimité internationale, affirmant que « depuis des décennies, nous nous engageons à respecter les résolutions internationales et l'initiative arabe de paix, qui garantissent la création d'un Etat palestinien sur les frontières du 4 juin 1967 ».

Cependant, il a dénoncé l'attitude de l'occupant sioniste, qu'il a qualifiée de « rejet systématique » des solutions proposées par la communauté internationale. Il a martelé que « l'occupation israélienne continue de s'opposer à la solution des deux Etats et persiste dans ses politiques de colonisation, de discrimination raciale et de nettoyage ethnique ».

M. Abu Aita a évoqué des statistiques accablantes concernant la situation à Gaza, qu'il a qualifiée de « catastrophe humanitaire », se désolant du fait qu'il y a « plus de 50 000 martyrs, 100 000 blessés et 2 millions de Palestiniens déplacés dans des conditions inhumaines. Ces personnes sont privées de nourriture, d'eau et de médicaments, mourant de faim, de soif et de maladies ».

Il a également dénoncé les destructions massives des infrastructures essentielles, telles que les écoles, les hôpitaux et les lieux de culte.

Par ailleurs, saluant les efforts du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour dénoncer ces atrocités, il a également exhorté les nations du monde entier à faire prévaloir « la justice et la paix ». De son côté, le coordinateur spécial de l'ONU en Algérie a lu, à cette occasion, le message du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, où il a rappelé l'engagement continu des Nations unies en faveur de la dignité, des droits et de l'autodétermination du peuple palestinien.

L'APPEL HUMANITAIRE URGENT DE L'ONU

M. Guterres a déclaré que « la commémoration de cette année est particulièrement douloureuse », dénonçant la « punition collective » infligée au peuple palestinien. Il a ainsi fait savoir que le bilan humanitaire est accablant, affirmant que « plus de 43 000 Palestiniens, principalement des femmes et des enfants, ont été tués, et Gaza est en ruines ». Il a ajouté : « La crise humanitaire s'aggrave de jour en jour. C'est effroyable et inexcusable. » Il a également dénoncé « les opérations militaires israéliennes, l'expansion des colonies, les expulsions, les démolitions et la violence des colons ».

Exhortant la communauté internationale à agir sans délai, il a plaidé qu'« il est grand temps d'instaurer un cessez-le-feu immédiat ». Il a aussi rappelé la nécessité de progresser vers une solution à deux Etats, conformément aux résolutions de l'ONU. M.Guterres a également mis l'accent sur l'importance de l'aide humanitaire. Il a appelé les donateurs à renforcer leur soutien à l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine), qu'il a qualifiée de « bouée de sauvetage irremplaçable » pour des millions de Palestiniens. En conclusion de son message, le secrétaire général a réitéré l'engagement des Nations unies envers le peuple palestinien, de son droit inaliénable à vivre en paix, en sécurité et dans la dignité.

Sihem Bounabi

MULTILATÉRALISME

Attaf appelle à des initiatives audacieuses

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a appelé, depuis le Portugal, à œuvrer à l'élaboration d'initiatives « concrètes et audacieuses » au service du « multilatéralisme » qui traverse crise après crise. C'est ce qu'a indiqué, mardi soir, un communiqué du MAE.

Dans le cadre de sa participation à Cascais (Portugal), à la 10e réunion ministérielle du Forum de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC), chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Attaf a fait un véritable plaidoyer en faveur du multilatéralisme. Il a affirmé que le monde vit aujourd'hui au rythme de « mutations d'une extrême gravité qui menacent de désintégrer le système des règles régissant les relations internationales contemporaines, et d'imposer la logique du recours à la force et de son usage excessif comme une réalité incontournable dans plusieurs régions de notre planète, et préparent la voie à la consécration de l'unilatéralisme et du repli sur soi comme méthode pour obtenir des acquis conjoncturels et faire face aux évolutions extérieures ». Le ministre a cité à titre d'exemple « les crimes de génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés par l'occupation sioniste contre les Palestiniens et les Libanais ». « Idem pour les autres pays voisins de la Palestine qui sont également victimes de l'arrogance et de l'escalade tous azimuts de l'occupant sioniste », a-t-il ajouté. Le ministre a souligné que ces mutations « confirment, une fois de plus, que le monde ne connaît pas de conflit des civilisations, comme certains veulent le faire croire ». « Ce à quoi nous assistons est une lutte d'influence illégitime, une lutte pour l'hégémonie des puissants sur les faibles, mais aussi une lutte pour s'approprier les droits d'autrui et étouffer ses aspirations légitimes », a-t-il expliqué. « Alors que nous célébrons aujourd'hui la création, il y a deux décennies, de notre Forum, il nous incombe d'œuvrer à mettre en place des initiatives concrètes et audacieuses qui puissent, d'abord, appuyer l'ONU, au moment où certains veulent l'affaiblir et marginaliser son rôle vital, et, ensuite, servir le multilatéralisme, qui traverse crise après crise visant à le saper et à réduire son efficacité », a soutenu le ministre. De telles initiatives doivent aussi contribuer à faire respecter « le droit international, qui fait l'objet de violations systématiques par certaines parties qui veulent se placer au-dessus de la légalité internationale », a-t-il poursuivi.

Ces initiatives doivent, enfin, permettre à la communauté internationale de « s'acquitter de ses devoirs de manière effective dans l'imposition de sanctions à quiconque oserait la faire chanter », a ajouté le ministre. « Nous sommes convaincus que la spirale de conflits que connaît le monde d'aujourd'hui ne sera pas une fatalité inéluctable s'il existe une volonté sincère de la surmonter. Et la sagesse africaine nous rappelle que l'homme est capable du meilleur comme du pire », a-t-il conclu.

S. O. Brahim

UNE DÉLÉGATION D'ARAB CONTRACTORS REÇUE PAR ARKAB

Les opportunités de coopération passées en revue

Le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, hier, une délégation de la société égyptienne Arab Contractors. Les deux parties ont exploré les opportunités d'investissement et de projets communs, notamment dans les hydrocarbures, l'électricité et les ressources minières. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.



Arkab avec la délégation égyptienne.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les relations de coopération entre l'Algérie et l'Égypte dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays visant à consolider les liens de fraternité et de coopération. Ils ont également exploré les perspectives de développement des relations bilatérales, en mettant en œuvre les résultats de la visite de travail effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Égypte, en octobre dernier.

Les discussions ont porté sur les opportunités de coopération et d'investissement entre les entreprises algériennes et égyptiennes, telles que Sonatrach, Sonelgaz et Sonarem, et ce, dans plusieurs domaines, à savoir l'industrie pétrolière et gazière, le développement des champs, la construction d'infrastructures pour les hydrocarbures, la mise en place de centrales de production, de transformation et de transport de l'électricité, ainsi que la réalisation de projets de valorisation des ressources minières en Algérie. Notons que la délégation égyptienne est dirigée par le vice-président du conseil d'administration d'Arab Contractors, Sayed El Wazir. Étaient présents à cette rencontre, l'ambassadeur de la République arabe d'Égypte en Algérie, Mokhtar Warida, ainsi que plusieurs cadres du ministère de l'Energie.

Lors de cette rencontre, le ministre Arkab a présenté un exposé global sur les programmes et projets actuels et futurs du secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables.

Il a exprimé son souhait de pouvoir concrétiser des projets communs entre les entreprises algériennes et Arab Contractors, insistant sur la nécessité de bâtir ces projets sur des bases économiques solides et un partenariat mutuellement bénéfique, selon le principe du gagnant-gagnant, selon la même source.

De son côté, la délégation égyptienne a salué les relations historiques exceptionnelles entre les deux pays, exprimant son appréciation pour le niveau appréciable atteint par les entreprises égyptiennes opérant en Algérie, telles que Petrojet et Elsewedy Cables. L'ambassadeur Mokhtar Warida a également souligné l'importance que la République arabe d'Égypte accorde à l'intensification de la coopération avec l'Algérie, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, tout en insistant sur la nécessité de multiplier les consultations économiques et les échanges d'expertise entre les deux pays frères.

LE PROGRAMME FERROVIAIRE INTÉRESSE LES ENTREPRISES ÉGYPTIENNES

De son côté, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a reçu l'ambassadeur de la République d'Egypte en Algérie, qui a fait état de la volonté de certaines entreprises égyptiennes, notamment Arab Contractors, de participer au programme d'investissements publics dans le domaine ferroviaire, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres centraux du ministère et du directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et du président-directeur général du groupe public de construction ferroviaire, le ministre a passé en revue l'expérience algérienne en matière de réalisation des infrastructures et des installations de base, notamment les voies ferrées, à travers la concrétisation du programme national d'investissement ferroviaire et de transport guidé.

De son côté, l'ambassadeur égyptien, qui était accompagné d'une délégation de responsables de l'entreprise Arab Contractors, a salué l'expérience algérienne en matière de réalisation des mégaprojets d'infrastructures (projets d'infrastructures de grande envergure), notamment celui du développement du réseau ferroviaire et du transport guidé, exprimant la volonté des entreprises égyptiennes à investir dans ces projets.

Il a mis l'accent également sur l'importance de développer ce partenariat par la création d'un groupe de sociétés de réalisation algéro-égyptiennes pour décrocher des transactions et réaliser des projets communs dans le domaine des infrastructures de base en dehors des deux pays, indique le communiqué.

Il a été convenu également «d'échanger les expertises et expériences en matière de réalisation de projets ferroviaires et de transport guidé, en assurant la formation des ingénieurs et des cadres dans ces deux domaines à travers des échanges de visites entre les parties concernées».

Rim Boukhari

BÉJAÏA

Une dynamique économique avérée

LE WALI de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, a affirmé avant-hier, lors de l'ouverture de la 3e session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de l'année en cours, que «la wilaya de Béjaïa connaît une dynamique économique manifeste qui ne cesse d'évoluer grâce à l'ouverture des portes aux investisseurs et à leur accompagnement dans tous les domaines».

Il a ajouté que cette dynamique se reflète par la création de nombreuses zones d'activité et industrielles, notamment celles de Fenaïa-Ilmathen et d'El-Kseur, ainsi que d'autres micro-zones d'activité dans diverses communes. Le chef de l'exécutif a également souligné qu'»une grande importance est accordée aux conditions de scolarisation des élèves». Il a ajouté que «des projets en souffrance, dont certains ont bénéficié à la wilaya ou ont été bloqués pour diverses raisons, notamment ceux inscrits pour le secteur de l'éducation, seront lancés avant la fin de l'année scolaire». Il a, par ailleurs, rappelé la réception de nombreuses structures, l'amélioration du volet pédagogique et matériel, le transport scolaire, la restauration, entre autres. Le premier responsable de la wilaya a réaffirmé «sa volonté à poursuivre la marche pour le développement local», relevant «les efforts consentis à tous les niveaux» et affirmant que «l'amélioration des conditions de vie des citoyens reste sa préoccupation majeure».

M. Karbouche a aussi mis en lumière les nombreux projets en cours de réalisation ou en voie de lancement, ainsi que les fonds alloués à des secteurs clés comme l'éducation, les ressources en eau, les infrastructures routières, le logement, l'agriculture, ainsi que l'électrification et le raccordement au gaz naturel. Selon lui, «ces projets devraient avoir un impact majeur sur le quotidien des citoyens et sur le développement socio-économique de la wilaya».

Le président de l'APW, Bachir Barket, a souligné que «l'examen du secteur de l'investissement était en ligne avec les objectifs de l'APW, visant à clarifier ce dossier». Il s'agit de «comprendre les atouts et le potentiel de la wilaya, d'identifier les contraintes auxquelles font face les opérateurs économiques publics et privés, et d'accélérer le développement de la région par la création d'emplois, de richesse et de recettes fiscales», a-t-il déclaré. Il a ajouté que cet effort contribuera également à renforcer les finances de l'Etat et à garantir la cohésion sociale. M. Barket a indiqué, dans son intervention, que «la vocation des investissements est directement liée à la situation du foncier, en particulier à sa gestion par l'agence foncière communale depuis 2003, ainsi qu'aux organismes mis en place à cet effet. Il a également évoqué les modalités d'attribution des terrains et les mesures d'accompagnement destinées aux investisseurs ayant bénéficié de ces lots depuis 1990».

Le président de l'APW a exprimé son mécontentement concernant la gestion passée de l'attribution du foncier destiné à l'investissement. Il a également fait savoir que l'APW a approuvé les trois plans directeurs d'aménagement urbain (PDAU) intercommunaux, qui couvrent 13 communes, et a adopté le budget primitif de la wilaya pour l'année 2025, fixé à plus de 2,206 milliards de dinars. D'autres questions ont également été examinées, telles que l'approbation des classements et déclassements de chemins communaux et de routes nationales, les études des plans d'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET) à Oued-Dass (commune de Toudja) et Oued Zitouna (commune d'Aokas), ainsi que la gestion des subventions pour les associations et les questions relatives à la rentrée scolaire.

N. Bensalem

ELLES PEUVENT ATTEINDRE UN MILLION DE DINARS

Subventions supplémentaires pour les collèges et lycées

Le ministère de l'Education nationale a dévoilé le programme d'attribution de fonds supplémentaires aux collèges et lycées pour l'exercice budgétaire 2024. Ces subventions, oscillant entre 580 000 et 1 000 000 DA, sont destinées à répondre aux exigences spécifiques des établissements, dont la maintenance des chauffages, le règlement des factures d'électricité, de gaz, d'eau, ainsi qu'à l'achat de matériels pédagogiques nécessaires à l'enseignement.



Répondre aux exigences des établissements.

Dans le but de garantir le bon fonctionnement des établissements d'enseignement, d'assurer un meilleur environnement d'apprentissage et d'améliorer les résultats scolaires des élèves, la direction des ressources financières et matérielles relevant de la Direction générale des finances et des structures du ministère de l'Education nationale a annoncé l'octroi de subventions financières supplémentaires au profit des établissements d'enseignement secondaire et moyen à travers les 58 wilayas du pays.

L'enveloppe financière, qui vient à la rescousse des gestionnaires, permettra, selon des économes et gestionnaires d'établissements des deux paliers supérieurs de l'éducation nationale, le paiement de l'électricité, du gaz, de l'eau ainsi que l'achat de certains moyens pédagogiques nécessaires pour l'enseignement, dont les produits et autres réactifs pour les laboratoires et les marqueurs pour tableau blanc, ainsi que les détergents et les produits d'entretien et de maintenance.

L'aide est ainsi octroyée selon la nature de l'établissement, à savoir un million de dinars pour les lycées avec internat, 900 000 DA pour les demi-pensionnaires et 800 000 DA pour les externats. En ce qui concerne les collèges, les montants alloués varient de 580 000 DA à 780 000 DA, selon les mêmes critères.

Il convient de souligner que plusieurs établissements scolaires souffrent d'un manque de ressources financières permettant de bien gérer et de bien entretenir les CEM et les lycées. Ainsi, le ministre a précisé, dans sa correspondance, que l'utilisation de l'enveloppe financière devra essentiellement être réservée en priorité aux charges relatives à l'électricité, au gaz, à l'eau et à l'abonnement internet.

En outre, la subvention couvrira les coûts liés à l'acquisition du matériel pédagogique nécessaire au processus éducatif, notamment les moyens d'illustration tels que des stylos pour tableaux noirs et tableaux blancs, à l'impression des devoirs et des tests périodiques, ainsi qu'à l'acquisition de fournitures de nettoyage pour les structures administratives et pédagogiques, y compris les dortoirs, les cantines et les installations sanitaires. Un aspect crucial de cette initiative est la maintenance régulière des infrastructures, notamment les systèmes de chauffage, ce qui est essentiel pour un environnement d'apprentissage confortable et sécurisé.

Le montant alloué par la tutelle peut être aussi utilisé pour répondre à d'autres besoins, selon les circonstances de chaque établissement scolaire. Selon cette même correspondance, les chefs d'établissement doivent se conformer aux lois et aux directives pour dépenser à bon escient lesdites subventions. Il s'agit, notamment, de tenir les conseils d'orientation et de gestion dans les lycées, et les conseils d'éducation et de gestion dans les collèges, ce qui jouera un rôle clé dans l'identification des besoins spécifiques des établissements.

Par ailleurs, une enveloppe de 150 000 DA par établissement sera allouée à l'organisation du championnat national scolaire des sports collectifs, baptisé «Nos champions dans nos classes». Ce tournoi se déroulera en plusieurs phases, depuis les sélections municipales jusqu'aux finales nationales prévues en juin 2025.

Lynda Louifi

RÉUNION ANNUELLE DES ACADÉMIES AFRICAINES À ALGER

La science au service du développement

SOUS le thème «Ressources, Sciences et Technologies pour le développement en Afrique», et sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la réunion annuelle des Académies africaines des sciences a débuté avant-hier au Centre international des conférences (CIC) d'Alger.

Lors de cette rencontre, qui se déroule sur trois jours, les intervenants ont souligné «la nécessité de repenser les modes de coopération scientifique entre les pays africains, afin de maîtriser les technologies avancées et de les utiliser localement».

À cette occasion, le président de l'Académie algérienne des sciences et technologies, Mohamed Hichem Kara, a déclaré : «Compte tenu des défis à venir liés aux révolutions technologiques et à l'évolution vers les énergies renouvelables, la concurrence pour les ressources naturelles stratégiques, dont regorge l'Afrique, va s'intensifier».

Il a souligné que cette perspective met en évidence la nécessité de repenser les modalités de coopération scientifique entre les pays africains, afin de maîtriser les technologies avancées, d'exploiter efficacement les ressources naturelles et de les utiliser localement. Il a ajouté que le choix du thème de cette réunion annuelle vise précisément à valoriser les opportunités offertes au continent, notamment grâce à la transformation numérique, à l'intelligence artificielle, à la science ouverte et au financement climatique. Dans le même contexte, le président des Académies africaines des sciences, Mahoto Norbert Honkono, a déclaré : «Il est essentiel de saisir l'opportunité offerte par cette réunion pour présenter des idées de manière constructive, explorer les possibilités de coopération entre les Académies africaines des sciences, engager des débats et prendre des décisions stratégiques. Cela permettra de concrétiser les priorités de ces académies et de tracer l'avenir de la science, de l'innovation et de la technologie sur le continent.»

De son côté, la présidente du Réseau international de partenariat entre les académies, Masrich Fetin, a appelé à «renforcer les efforts des académies et des chercheurs, dont la mission principale est de conseiller les gouvernements et la communauté scientifique sur des questions sensibles pouvant constituer des obstacles aux investissements durables dans l'éducation, ainsi que dans la recherche scientifique et technologique». Les ateliers de cette réunion ont abordé divers thèmes, notamment la promotion de l'utilisation d'outils technologiques modernes et performants dans la recherche, intégrant les avancées les plus récentes en sciences mathématiques et numériques. Ils ont également mis l'accent sur l'adoption de stratégies d'anticipation et de prévention pour atténuer les impacts des catastrophes naturelles sur l'environnement et la santé.

Par ailleurs, l'évaluation, l'amélioration et la mobilisation des compétences scientifiques et technologiques de haut niveau ont été soulignées comme des leviers essentiels pour accélérer le développement. Il convient de noter que cette réunion annuelle des Académies africaines a rassemblé des représentants de 33 pays africains et plus de 100 académiciens venus d'Afrique et d'Europe. La participation inédite de l'Académie des sciences de Palestine, en tant qu'invité d'honneur, a marqué cet événement, tout comme la présence de l'Académie des sciences d'Azerbaïdjan, pays lié à l'Algérie par une convention de partenariat.

Tayeb Bouhamidi

CONCOURS UNIVERSITAIRE DE CALLIGRAPHIE ARABE À BLIDA

Plus de 70 participants à la 9e édition

LA RÉSIDENCE universitaire des filles Ben Boulaïd, à Blida, a accueilli, avant-hier, l'ouverture de la 9e édition du concours universitaire de calligraphie arabe et de mosaïque. Cet événement culturel, organisé chaque année par la direction des œuvres sociales universitaires de Blida, réunit cette année plus de 71 étudiants provenant de 23 universités et instituts d'enseignement supérieur, issus d'une vingtaine de wilayas, notamment Blida, Alger 3, Sétif, Mila, Oran, Relizane, Bouira, Naâma, Ouargla, Djelfa et Tissemsilt. Se déroulant sur trois jours, en mode présentiel et à distance, ce concours met en compétition des œuvres qui seront évaluées devant un jury composé d'enseignants universitaires spécialisés en calligraphie arabe et en mosaïque. La proclamation des résultats et la désignation des trois premiers lauréats sont prévues pour aujourd'hui. Les participants, dont certains ont déjà pris part à des éditions précédentes, ont exprimé leur enthousiasme pour cette manifestation. Une étudiante de l'université de Mila, qui en est à sa troisième participation consécutive, a confié au Jeune Indépendant que «ce concours me permet de partager mes connaissances et expériences, tout en tissant de nouvelles amitiés». Un des organisateurs a souligné que «toutes les conditions matérielles et humaines nécessaires ont été réunies pour garantir le bon déroulement du concours». Cette 9e édition s'annonce donc comme un moment fort de partage, de créativité et de valorisation du patrimoine artistique arabe au sein de la communauté universitaire.

T. B.

Face aux rivalités géostratégiques, l'Afrique sera ce que les Africains voudront qu'elle soit



Professeur des universités, expert international docteur d'Etat 1974- Abderrahmane Mebtoul

Face aux tensions sécuritaires et aux turbulences de l'économie mondiale, une nouvelle architecture des relations internationales se dessine entre 2025/2030 , et l'Afrique, continent à fortes potentialités couvrant 30,353 millions de km2 pour une population fin 2023 d'environ 1,4 milliard d'habitants, soit 18%, extrapolé à 25% de la population mondiale 2040/2050 avec une jeunesse dynamique , expliquant les actions de déstabilisation d'acteurs externes , les rivalités des grandes puissances et de certains pays émergents pour contrôler ses richesses colossales , doit avoir une nouvelle gouvernance d'adaptation tenant compte de sa riche anthropologie culturelle

1.-Le monde traverse une turbulence inégalée comme en témoigne l'accroissement des budgets militaires à travers le monde . Plusieurs pays exportateurs d'armes se disputent l'influence en Afrique subsaharienne, la Russie ayant dépassé pour la première fois la Chine pour devenir le plus grand fournisseur de la région, où sa part des importations d'armes par les est passée de 21% durant la période 2013-2017 à 26% au cours de la période 2018-2022, tandis que la part de la Chine a chuté de 29 % à 18 %, la France ayant augmenté sa part de 4,8 % à 8,3 %, ce qui fait d'elle le troisième plus grand fournisseur d'armes à l'Afrique subsaharienne. Les autres principaux fournisseurs d'armes aux pays africains au cours des cinq dernières années sont les Etats-Unis (16%), la Chine (9,8 %) et la France (7,6 %) et la Russie 40 %. Au total, l'Afrique représente 5% des importations d'armes enregistrées à l'échelle mondiale durant les cinq dernières années contre 41% pour la région Asie & Océanie, 31% pour le Moyen-Orient, 16% pour l'Europe et 5,8% pour les Amériques, les pays d'Afrique subsaharienne ayant représenté 2 % du total des importations mondiales d'armes majeures entre 2018 et 2022. Ces achats sont venus s'ajouter aux centaines de milliers d'armes tous genres , dont 15000 missiles sol-air étaient dans les entrepôts de l'armée libyenne, qui ont été accaparés par différents groupes terroristes qui opèrent au Sahel, puis par d'autres groupes venus d'autres régions .

2.- Les ingérences de puissances étrangères, en Afrique ont bouleversé toute la carte géopolitique de la région avec des impacts sécuritaires, , favorisant le terrorisme et les flux migratoires. Contrairement à certaines supputations, selon le centre d'études stratégique pour l'Afrique en 2023, la plupart de la migration africaine se produit à l'intérieur du continent puisque les migrants cherchent des emplois dans des centres économiques voisins où 8% des migrants africains sont à l'intérieur du continent, l'Afrique ne représentant que 14 % des migrants du monde, comparé à 41 % venus d'Asie et 24 % d'Europe de l'Est. D'une manière générale, pour l'Afrique, la lutte contre le terrorisme devra s'attaquer à l'essence , une bonne gouvernance et le développement, le tout sécuritaire ayant des limites, nécessitant une coopération des pays de la zone devant lever les contraintes du fait que la corruptibilité générale des institutions, pèsent lourdement sur les systèmes chargés de l'application des lois et la justice pénale en général qui ont des difficultés à s'adapter aux nouveaux défis posés par la sophistication des réseaux du crime organisé (la cyber criminalité) C'est que la . collaboration inter-juridictionnelle est ralentie par l'hétérogénéité des systèmes juridiques en Afrique . De plus, la porosité des frontières aussi bien que la coordination entre un grand nombre d'agences chargées de la sécurité aux frontières posent des problèmes où la stratégie doit viser à attirer graduellement les utilisateurs du système informel vers le réseau formel et ainsi isoler les éléments criminels pour mieux les cibler tout en diminuant les dommages collatéraux pour les utilisateurs légitimes.

3.- Pour l'Afrique, 15/17% d'intégration, avec un PIB en 2023 estimé à 2700 milliards de dollars contre 2500 en 2022, environ 2,7% du PIB mondial , l'équivalent de celui de la France qui a une population de 68 millions d'habitants, et le PIB de l'ensemble des cinq pays du Maghreb moins de 3% d'intégration, pour 110 millions d'habitants, avoisine 500 milliards de dollars, presque l'équivalent de celui de la Belgique pour 11 millions d'habitants, montre qu'il lui reste, un long chemin à parcourir. Il s'agira d' accélérer la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) adopté le 1er janvier 2021, 54 pays africains l'ayant signé et 47 ratifié., qui selon la Banque mondiale pourrait permettre aux pays africains de faire sortir de l'extrême pauvreté 30 millions d'habitants et d'accroître le revenu de 68 millions d'autres personnes qui vivent avec moins de 5,50 dollars par jour et sur les 450 milliards de dollars de gains potentiels, environ 300 milliards proviendraient des mesures de facilitation du commerce visant à lever les freins bureaucratiques et à simplifier les procédures douanières. L'accord devrait réduire les droits de douane entre les pays membres et traitera d'aspects de politique générale liés notamment à la facilitation des échanges et aux services, tout en englobant des dispositions réglementaires telles que les normes sanitaires et les barrières techniques au commerce. La mise en œuvre des mesures de la ZLECAf permettrait de réorganiser les marchés et les économies de la région et de stimuler la production dans les secteurs des services, de l'industrie manufacturière et des ressources naturelles. Cette l'intégration sous- régionale à travers la création d'un marché commun de biens et de services renforcera la complémentarité économique du continent , stimulera le commerce intra-africain , augmentera les revenus de l'Afrique et permettra à des millions d'Africains de sortir de l'extrême pauvreté.

En conclusion, l'Afrique selon la majorité des observateurs internationaux, sous réserve d'une bonne gouvernance et la valorisation du savoir, sera la locomotive de l'économie mondiale entre 2030/2040/2050, expliquant les enjeux géostratégiques des grandes puissances. Mais pour l'amélioration du niveau de vie de sa population, devant éviter la dilapidation de ses richesses colossales, l'Afrique sera avant tout ce que les Africains voudront qu'elle soit . Et face aux rivalités des grandes puissances et pays émergents l'Algérie doit avoir une stratégie réaliste, devant avoir des entreprises compétitives en termes de cout/qualité vis-à-vis de ce continent , son espace économique naturel.

ademmebtoul@gmail.com

CESSEZ-LE-FEU AU LIBAN

Triomphe de la résistance

Le cessez-le-feu est entré en vigueur, hier, au Liban après plus de deux mois d'agression sioniste barbares, marquée par des bombardements incessants et une violence sans précédent.



Cet accord n'est pas seulement une trêve, mais un triomphe moral pour le Liban, une nation qui, malgré la brutalité d'un ennemi, a montré au monde entier que sa résistance, son unité et son courage ne peuvent être brisés.

L'entité sioniste a déployé une force militaire sans précédent, soutenue par les Etats Unis, pour tenter de soumettre le Liban. Le but affiché du régime sioniste était de neutraliser le Hezbollah et d'installer son autorité sur le sud du pays. Cependant, en dépit des milliers de frappes aériennes et des bombardements massifs, les sionistes n'ont pas réussi à atteindre leur objectif. L'incapacité d'Israël à occuper durablement le sud du Liban constitue une défaite retentissante, un échec de sa stratégie sauvage et raciste.

La trêve, entrée en vigueur à 02h00 GMT, met un terme à plus d'un an d'agressions israéliennes, marquées par des bombardements massifs ayant causé la mort de 3 823 martyrs et blessé 15 859 personnes, principalement des femmes et des enfants. En deux mois d'escalade intense, l'armée sioniste a mené des attaques d'une violence inhumaine, ciblant sans scrupule des civils sans défense, tandis que le Hezbollah, concentrant ses opérations sur des cibles militaires, a infligé de lourdes pertes stratégiques, paralysant la machine de guerre israélienne et empêchant la réalisation de ses objectifs. Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a salué l'accord de cessez-le-feu, y voyant un premier pas vers la stabilité et la reconstruction du pays.

En dépit des destructions massives, le Liban, avec le soutien de son armée et de ses alliés, est prêt à relever le défi de la reconstruction. Toutefois, Mikati a souligné qu'il est impératif que la présence de l'armée libanaise soit renforcée dans le sud pour garantir que cette trêve ne devienne pas une simple pause avant un retour à la violence.

De son côté, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, s'est félicité de l'annonce de ce cessez-le-feu, visant à mettre fin à plus d'un an d'agression sioniste barbare. Selon son porte-parole, Guterres a exprimé l'espoir que cet accord « pourra mettre fin à la violence » qui frappe le Liban depuis le 8 octobre 2023, lors des massacres sionistes sanglants.

Le secrétaire général a « exhorté les parties à respecter pleinement et à mettre en œuvre rapidement tous les engagements pris dans le cadre de cet accord, et à prendre des mesures immédiates en vue de la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 du Conseil de sécurité ». à noter que le cessez-le-feu actuellement en vigueur au Liban repose également sur la complète application de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée en 2006 à l'agression de l'entité sioniste sur le Liban. Cette résolution, visant à instaurer une paix durable, appelle au cessez-le-feu immédiat, au retrait des forces israéliennes du sud du Liban, et à l'arrêt de tout mouvement de combattants et d'armements vers cette région.

Il a également ajouté que « le coordinateur spécial des Nations Unies pour le Liban et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) sont prêts à soutenir la mise en œuvre de cet accord, conformément à leurs mandats respectifs. »

La diplomatie russe a, aussi, salué hier, le cessez-le-feu.

« Nous voyons de façon positive tout accord qui permettrait d'arrêter la spirale de violence, qui puisse arrêter l'effusion de sang au Liban et empêcher l'expansion des hostilités. Mais ils doivent pouvoir fonctionner réellement », a déclaré la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Maria Zakharova.

Le retour des habitants du sud du Liban, qui avaient été contraints de fuir en raison des bombardements israéliens, marque le début de la reconstruction, mais aussi de la guérison nationale. En dépit des destructions, les Libanais veulent revenir chez eux, plus déterminés que jamais à reconstruire leur pays.

Meriem Djouder

L'AYATOLLAH KHAMENEI :

«Netanyahou mérite la peine de mort»

COMMENTANT le mandat d'arrêt émis par la CPI à l'encontre du Premier ministre de l'État hébreu, le guide suprême iranien a estimé que Benjamin Netanyahou méritait la peine capitale. Alors que des mandats d'arrêt ont été émis le 21 novembre par la CPI à l'encontre du Premier ministre israélien et de son ancien ministre de la Défense Yoav Gallant, le guide suprême iranien a pour sa part estimé que ces dirigeants israéliens méritaient la peine capitale. «Le mandat d'arrêt émis contre Netanyahou n'est pas suffisant et une peine de mort doit être prononcée contre lui et ces dirigeants criminels du régime sioniste», a lancé le 25 novembre Ali Khamenei à l'occasion de la semaine du Bassidj, qui rassemble des milliers d'Iraniens à Téhéran, a rapporté l'agence Tasnim. Le guide suprême iranien a également réitéré son soutien aux mouvements libanais et palestiniens qui combattent l'armée israélienne. Il a par ailleurs affirmé que plus la guerre durait plus la «résistance» se renforçait. Interrogé au sujet de la réponse que Téhéran pourrait apporter aux frappes israéliennes du 26 octobre contre des installations militaires en Iran, Ali Larijani, conseiller du Guide suprême de la Révolution islamique, a indiqué que les responsables militaires et politiques du pays y travaillaient. «Nous ne pouvons pas perdre cette bataille» «C'est une question clé. Les autorités compétentes suivent cette question avec attention pour s'assurer que la réponse (future) de l'Iran à Israël réponde à ces spécifications», a-t-il déclaré à Tasnim dans un entretien publié le 24 novembre.

R. I.

RELATIONS RUSSO-AFGHANES :

«Nous sommes prêts à établir un dialogue politique constructif entre nos pays», assure Choïgou

LE SECRÉTAIRE du Conseil de sécurité russe, Sergueï Choïgou, s'est rendu en Afghanistan le 25 novembre, où il a rencontré les principaux dirigeants du pays. Au cours de quatre séries d'entretiens, il a discuté de questions économiques et de sécurité avec les Vice-Premiers ministres et les ministres afghans. La Russie souhaite développer la coopération bilatérale avec l'Afghanistan dans divers domaines, a déclaré Sergueï Choïgou, secrétaire du Conseil de sécurité russe, lors d'une réunion avec le Vice-Premier ministre afghan Mohhamad Abdul Kabir le 25 novembre. «Nous souhaitons développer la coopération bilatérale entre la Russie et l'Afghanistan dans toute une série de domaines. Je confirme que nous sommes prêts à établir un dialogue politique constructif entre nos pays, notamment pour donner un élan au processus de règlement intra-afghan», a déclaré Choïgou, cité par l'agence de presse TASS. Selon la même source, Sergueï Choïgou a également déclaré que «la partie russe est convaincue que l'établissement de l'Afghanistan en tant qu'État stable et indépendant est dans l'intérêt de tous les États de la région». Dans le même temps, le secrétaire du Conseil de sécurité a estimé que les États-Unis sont ceux «qui devraient investir dans la reconstruction de l'Afghanistan après tout ce qu'ils ont fait et abandonné ici». «Le sujet des États-Unis, qui, comme auparavant, volent tout et tout le monde sans ménagement, a également été abordé. La question concernait la restitution d'actifs et de fonds appartenant exclusivement aux Afghans et, comme dans le cas de la Libye et de la Syrie, les États-Unis ne les restituent pas», a déclaré Choïgou. De leur côté, les autorités afghanes ont exprimé l'espoir que «cette réunion renforcera encore les relations» entre les deux pays.

«Nous sommes reconnaissants à la Russie de soutenir l'Émirat islamique sur la scène internationale», a déclaré Mohammad Abdul Kabir, Vice-Premier ministre chargé des affaires politiques du gouvernement intérimaire des Talibans. «Plus de 1 200 tonnes» d'aide humanitaire russe fournies à l'Afghanistan La question de l'aide humanitaire a également été abordée. Sergueï Choïgou a indiqué que «plus de 1 200 tonnes d'aide humanitaire ont été livrées à Kaboul au cours des 12 derniers mois». Il a précisé que l'aide humanitaire a été acheminée, entre autres, par les ministères russes des Situations d'urgence et de la Défense. Cette aide comprend des denrées alimentaires et des produits de première nécessité. «Ce travail se poursuivra», a-t-il assuré. La délégation russe a tenu quatre réunions avec les Vice-Premiers ministres afghans Mohammad Abdul Kabir et Abdul Ghani Baradar, le ministre de la Défense et le chef du ministère de l'Intérieur. À l'issue de sa visite, le secrétaire du Conseil de sécurité russe a déclaré que les principaux sujets de discussion avaient été les questions économiques, énergétiques, ainsi que celles liées au transport, à la Sécurité et aux perspectives de coopération dans ces domaines.

R. I.

LA PROTECTION CIVILE SENSIBILISE À OUARGLA

Appel à la vigilance sur les réseaux sociaux

LA NÉCESSITÉ pour le citoyen de faire preuve de vigilance à l'égard des informations diffusées sur l'espace numérique, en vue de se constituer partie intégrante du système préventif, a été vivement recommandée, avant-hier, à Ouargla, par les participants à une rencontre régionale des cadres de la Protection civile, chargés de la communication et des gestionnaires du site de la PC sur les réseaux sociaux.

Dans son intervention d'ouverture de cette rencontre, le colonel Farouk Achour, inspecteur à la Direction générale de Protection civile (DGPC), a explicité l'objectif de cette rencontre portant évaluation de la présence efficace de la PC sur les réseaux sociaux, avant de souligner que la connexion avec les différentes régions du pays requiert une stratégie devant fournir l'information fiable et crédible au citoyen.

La mission essentielle de la PC, en termes de prévention, consiste en la sensibilisation du citoyen sur l'auto-prévention et la vérification des informations véhiculées sur les réseaux sociaux, afin d'être un maillon essentiel dans le système préventif, a-t-il affirmé.

Initiée par la DGPC, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à former des cadres du secteur chargés de l'information sur les modalités de traitement positif des multiples défis, dont le piratage des sites numériques, y compris les pages officielles, a noté le même responsable en soulignant la nécessité de s'armer de connaissances techniques nécessaires pour faire face à ce type de phénomènes.

Le sous-directeur des statistiques et de l'information à la DGPC, le commandant Nassim Bernaoui, a relevé, de son coté, que cette rencontre s'articule autour de la gestion des pages numériques de la DGPC ont été documentées à 80% à l'échelle nationale, avant d'ajouter que l'opération de documentation de ces pages tire à sa fin et qu'il ne reste que neuf wilayas.

Cette rencontre régionale (26-28 novembre) comprend à son ordre du jour plusieurs axes, notamment des communications et des ateliers dédiés aux technologies de l'information et de la communication, aux techniques de publication et de documentation sur les réseaux sociaux et aux techniques de gestion des crises usant des nouvelles des technologies.

L'évaluation du bilan établi par les cadres chargés de la communication à la DGPC sur les activités opérationnelles menées durant les 10 premiers mois de 2024 et l'élaboration d'un plan de communication pour l'année prochaine, figurent au programme de cette rencontre régionale, première du genre et qui sera suivie d'autres dans différentes régions du pays, ont indiqué les organisateurs.

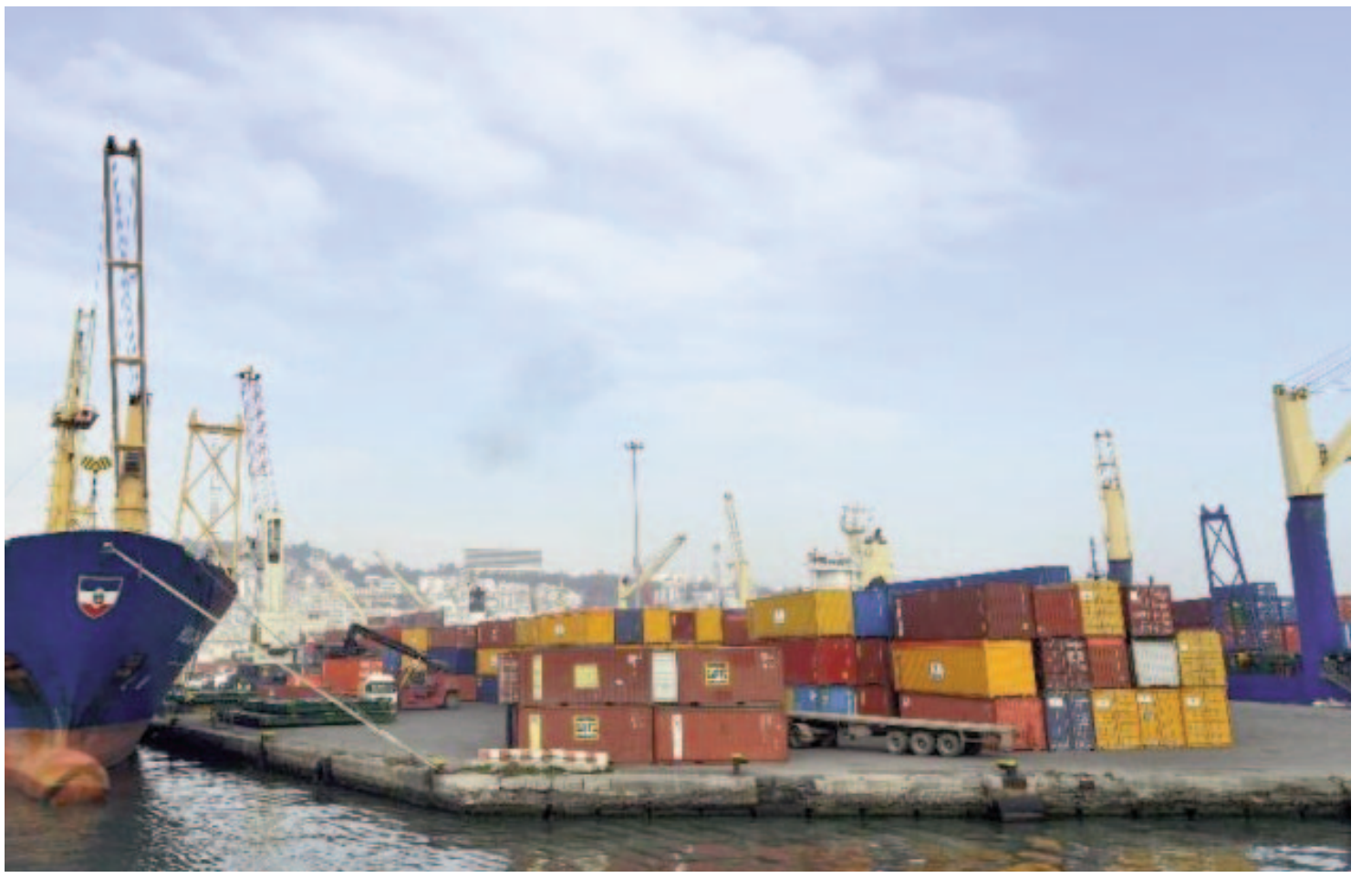
Ont pris part à la rencontre une quarantaine d'éléments de la PC des wilayas d'Illizi, Ghardaïa, El-Meniaa, Ouled-Djellal, Touggourt, El-Oued, El-Meghaïer, Biskra, Laghouat et Ouargla.

R.R.

BISKRA

Promouvoir les exportations hors hydrocarbures

« Il est impératif de renforcer les capacités financières des exportateurs de produits nationaux par le truchement des services bancaires pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures ». C'est ce qu'ont mis en exergue les participants à la journée d'étude sur « les mécanismes de financement et leur rôle dans le succès des opérations d'exportation », organisée avant-hier à Biskra.



A cette occasion, Ahmed Tibaoui, directeur général du Centre commerce international d'Alger, a estimé que les exportateurs algériens des divers secteurs « sont appelés à connaitre les mécanismes de financement offerts par les établissements financiers permettant d'accélérer les opérations d'exportations dont le financement de renforcement des capacités de stockage et de transport tout en accordant davantage d'intérêt pour les opérations de conditionnement et d'emballage conformément aux exigences du marché international ».

Il a également ajouté que le centre qu'il dirige coordonne avec 323 autres centres de 91 pays et « œuvre avec les exportateurs pour promouvoir les opérations d'exportation qui exigent de la rapidité, notamment à travers le club d'exportation qui œuvre à former les exportateurs par leur initiation aux facilités accordées par l'Etat et à la coopération avec des exportateurs sur les places du commerce international ».

De son côté, Ali Manaâ, producteur et exportateur de dattes de Tolga (Biskra) a considéré que les facilités offerts par l'Etat pour valoriser le produit national et le placer sur les marchés internationaux exigent des efforts supplémentaires des exportateurs et de mobiliser les ressources financières nécessaires pour garantir la chaine d'exportation, estimant que les ressources propres de l'opérateur restent insuffisantes et nécessitent des ressources pour l'accès aux centres de stockage, le transport et le transfert des produits vers les ports d'exportation à assurer par les établissements financiers. Lamine Hachemi de la Confédération des industriels et producteurs algériens a estimé de son côté que les exportateurs doivent « étudier les marchés internationaux et leurs besoins et y placer le surplus de la production conformément aux règles légales », relevant que l'exportateur peut être confronté à des difficultés financières dues à d'éventuelles charges supplémentaires susceptibles de mettre fin à son activité d'où l'importance de l'accompagnement par les institutions financières. Organisée par le club exportation du Centre de commerce international pour la première fois en dehors d'Alger, la rencontre a regroupé près de 50 exportateurs et opérateurs économiques dans le cadre des efforts de formation des exportateurs et de présentation des potentialités économiques de la wilaya de Biskra pouvant contribuer à la promotion des exportations hors hydrocarbures, selon les organisateurs.

R.R

ERADICATION DES BÂTISSES PRÉCAIRES À MOSTAGANEM

Vers le relogement de plusieurs familles

DES FAMILLES occupant une bâtisse précaire sise au quartier « El-Arsa » dans la ville de Mostaganem bénéficieront d'une nouvelle opération de relogement, a indiqué, hier, un communiqué des services de la wilaya.

A ce titre, le communiqué a précisé que le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a effectué, dans la soirée de mardi, une visite inopinée dans le quartier « El-Arsa », dans la commune de Mostaganem, pour constater de visu l'état de cette bâtisse menaçant ruine.

Après avoir écouté les préoccupations des habitants du quartier, considéré comme l'une des plus anciennes zones d'habitation de la ville de Mostaganem, le wali a ordonné le recensement immédiat des occupants des lieux, a fait savoir la même source. Ce recensement, initié par la commune et la daïra de Mostaganem et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), vise à identifier, sur le terrain, la situation des occupants et à identifier ceux qui ont effectivement besoin d'être relogés, a expliqué la même source.

En outre, le responsable de l'Exécutif local a ordonné aux mêmes services de préparer l'opération de relogement, qui se déroulera par étapes dès l'achèvement du recensement technique et social, a indiqué la même source, qui a relevé que sitôt le relogement des familles accompli, la bâtisse en question sera démolie et l'assiette foncière sera récupérée.

Le wali a, d'autre part, ordonné d'engager les mêmes procédures pour le reste des quartiers anciens présentant les mêmes caractéristiques recensés à travers tout le territoire de la wilaya.

Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a mené, fin 2022, la première opération de relogement des habitants des immeubles anciens du quartier d'El-Arsa (145 familles), suivie d'une deuxième opération, en mars 2023, ayant bénéficié à environ 170 familles.

Par ailleurs, après une visite inopinée similaire fin 2023, le wali de Mostaganem avait ordonné le relogement immédiat de 56 familles de ce quartier, qui vivaient dans des conditions précaires.

R.R.

ALGER, CAPITALE DE L'ART CONTEMPORAIN

Une édition dédiée à la résistance palestinienne

Soixante-dix plasticiens professionnels, algériens et étrangers issus de 39 pays prennent part au 8ème Festival culturel international d'art contemporain (IFCA) inauguré ce mardi au palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou. Placé sous le slogan de, « Pour un nouvel héritage », cette édition met en honneur la Palestine.

Le rendez-vous artistique a été ouvert en présence de hauts fonctionnaires de l'Etat algérien, de représentants des deux chambres parlementaires, ainsi que ceux des missions diplomatiques accréditées à Alger, celles des pays participants à ce grand événement notamment.
Dédié à l'art contemporain, cette grande manifestation culturelle internationale qui revient après plusieurs années d'interruption, rassemblera, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et jusqu'au 7 décembre prochain, des œuvres réalisées par 70 artistes algériens et étrangers, représentant 39 pays, issus des cinq continents.
Des travaux artistiques de créateurs palestiniens, exposés dans ce Festival abordent la résilience du peuple palestinien, à Ghaza notamment, face à l'abjection et la barbarie de l'armée terroriste sioniste.
Dans une déclaration à la presse, le ministre de la Culture et des Arts a « salué les artistes algériens ou qu'ils se trouvaient, qui ont mis leur art au service de la Paix, de l'Amour et de la Beauté esthétique et qui œuvrent à servir l'Algérie et à défendre sa Culture, son authenticité et sa civilisation ».
M. Ballalou a également « salué la Palestine, dont la présence à ce festival constituait un « message de résilience adressé au monde entier », rappelant que son statut d'invité d'honneur au 8e IFCA, traduisait à son égard, tout le respect et l'élan de fraternité inébranlable et de soutien indéfectible de l'Etat et du peuple algériens ».



PROMULGATION PROCHAINE D'UNE LOI SUR LES COOPÉRATIVES ARTISTIQUES

Qualifiant le 8e IFCA de, « belle et grande manifestation », de « renaissance culturelle et artistique » et d' »étape importante dans l'histoire de l'Art, car valorisant les efforts consentis en faveur de l'artiste », le ministre de la Culture et des Arts, a rappelé, à cet effet, l' »avènement du Statut de l'artiste, la prise en charge de sa situation socioprofessionnelle, son encouragement à créer des espaces artistiques et l'ouverture d'Ecoles et d'Instituts de formation ».
Réitérant aux associations culturelles l' »accompagnement de son département sur les plans, moral, financier et administratif », M. Ballalou a annoncé la « promulgation prochaine d'une loi sur les coopératives artistiques qui permettra aux artistes de créer leurs propres institutions culturelles, artistiques et sociales à but lucratif ».
Il a également lancé un appel à tous les artistes et les professionnels de l'Art algériens, établis en Algérie ou à l'étranger, pour « contribuer à la renaissance culturelle et artistique, par l'instauration d'un marché de l'Art qui puisse garantir un climat favorable à la création de richesses ».
Le ministre de la Culture et des Arts a conclu avec le souhait de « réussir, tous ensemble, le changement espéré dans la conception même de toute manifestation culturelle » qui doit, selon lui, sortir de la « vision du simple spectacle ponctuel » pour s'élever à celle d'un « véritable projet porteur d'une dynamique culturelle et artistique ». Des professionnels issus de plusieurs pays, partageront leurs expériences dans le domaine, à l'occasion d'un Forum, durant lequel se tiendront également des rencontres thématiques prévues à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger « Ahmed et Rabah-Asselah », sur les problématiques de diffusion et de l'économie des arts, ainsi que les espaces d'exposition électroniques.
Une autre rencontre, sur le thème de « l'art de la résistance palestinienne » sera animée par des artistes palestiniens de renom, à l'image de Steve Sabella, Tayseer Barakat, Hani Zurob, Rafat Asad, Areen Hassan et Bashar Alhroub.
« L'Algérie, qui a toujours exprimé son soutien politique constant au combat du peuple palestinien et à sa résistance contre l'occupant sioniste, soutient également cette noble cause à travers l'art et la culture », a affirmé le commissaire du 8e IFCA, le plasticien Hamza Bounoua.
Par ailleurs, un hommage à des artistes peintres disparus est également au menu de ce festival, par la présentation des collections privées de Baya, Arezki Larbi, Salah Hioune, Djamel Larouk et Kamel Nezzar.

R. C.

PRIX CHEIKH ABDELKRIM DALI

Ouverture de la 4e édition en hommage à l'artiste Noureddine Saoudi

UNE SOIRÉE en hommage au musicien et célèbre interprète de musique andalouse, Noureddine Saoudi, a été animée lundi soir à Alger par Lila Borsali et Hamidou, en ouverture de la 4ème édition du Prix Cheikh Abdelkrim Dali.
Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, l'hommage a été marqué par la projection d'un film documentaire retraçant le parcours musical de l'artiste, disparu en juillet dernier, en présence des membres de sa famille et des artistes aux cotés de cadres du ministère de la Culture et des Arts ainsi que des représentants d'établissements culturels.
Accompagnée sur scène par l'orchestre de la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, l'icône de la chanson andalouse, Lila Borsali, a interprété avec émotion une partie de la « nouba djazaira », une composition de Nourredine Saoudi exécutée dans le mode Sahli, et « Harq Ed'dana Wahjati « , une valse dont le défunt a également composé la deuxième partie.
Devant un public enchanté, l'artiste a également repris quelques extraits tirés du spectacle « Rihla » (Voyage) que Noureddine Saoudi avait donné avec d'autres artistes dont Farid Khoddja et Lamia Madini, en Algérie et à l'étranger.
Après avoir fait part de sa « fierté » de participer à cet hommage à l'une des icônes de la musique algérienne, Lila Borsali a attesté que « Nourredine Saoudi a réinterprété le patrimoine musical algérien à sa façon, dans une démarche artistique créatrice et novatrice ». « Je garde de lui le souvenir d' « un ami et artiste qui m'a toujours soutenue et conseillée », s'est-elle rappelé avec émotion.
Lui succédant sur scène, le chanteur Hamidou, aux registres musicaux polyvalents, a interprété, pour l'occasion, des pièces de l'andalou comme « Rit Erriad « , en passant par du qcid (Chaabi) et un « istikhbar » en espagnol, pour conclure avec des m'khilssate. Dans son allocution d'ouverture, la présidente de la Fondation « Cheikh Abdelkrim Dali », Wahiba Dali, a souligné que la 4e édition de cette manifestation artistique, coïncidant avec la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de 1er novembre 1954, est une « tribune » qui permet aux jeunes talents de « s'affirmer dans la scène musicale ». Les épreuves finales, prévues du 26 au 28 novembre au Conservatoire de musique « Cheik Abddelkrim Dali » de Kouba (Alger) mettront en compétition 9 candidats, issus de Mostaganem, Biskra, Skikda, Blida et Tipasa. Leurs prestations seront soumises à l'appréciation du jury, présidé par le professeur de musique andalouse Salah Boukli.
Les lauréats de cette 4ème édition, dédiée à la mémoire de Noureddine Saoudi, seront distingués à l'occasion d'une cérémonie de clôture prévue vendredi à l'Opéra d'Alger avec un concert animé par Meriem Benallal et Samir Toumi.
Organisé depuis 2016, le « Prix cheikh Abdelkrim Dali », du nom de l'artiste Abdelkrim Dali (1914-1978), grande figure de l'andalou, vise à promouvoir les jeunes talents et à enrichir le patrimoine musical andalou.

R. C.

POURSUITE DES TOURNÉES ARTISTIQUES DANS LES WILAYAS DU NORD ET DES HAUTS PLATEAUX

La caravane nationale de la Mémoire fait escale à Khenchela

LA CARAVANE nationale de la Mémoire, qui effectue des tournées artistiques dans les wilayas du nord et des Hauts plateaux en célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, a fait escale, lundi, à la maison de la culture Ali-Souaihi de Khenchela.
Cette caravane, organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), mettant en vedette des spectacles pour enfants et pour adultes, a fait briller la troupe « Bara'im El Djazair » (Les bourgeons de l'Algérie) et l'association de jeux acrobatiques « Khellaf Boussemah » qui ont présenté un riche programme destiné à renforcer l'esprit d'appartenance à la patrie et à consolider les valeurs du 1er-Novembre chez les jeunes générations.
Le programme concocté pour les adultes a permis au public de se délecter de chants patriotiques et engagés interprétés par un groupe d'artistes parmi lesquels Hetak Djamel et Redha Seghir.
« Outre Khenchela, la caravane observera, en cours de semaine, des haltes dans les wilayas d'Oum El Bouaghi et de Tébessa où les organisateurs espèrent découvrir de jeunes talents et promouvoir la communication culturelle entre les différentes régions de l'Algérie profonde », a déclaré la responsable artistique de la caravane, Fayrouz Mebarek.
Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela, Mohamed El Alouani, a souligné, de son côté, « l'importance de cette manifestation pour mettre en exergue la grandeur de la glorieuse Révolution auprès des jeunes générations » et évoqué « le rôle de l'art dans le renforcement de l'identité nationale parmi les élèves des établissements scolaires et les visiteurs des structures culturelles et de jeunesse.

R. C.

HAND/CAN-2024 DAMES (1re JOURNÉE/GR.A)

L'Algérie s'impose face au Cap-Vert 20-16

LA SÉLECTION algérienne féminine de handball seniors s'est imposée devant son homologue du Cap-Vert sur le score de 20 à 16 (mi-temps : 11-6), pour le compte de la première journée (Gr.A) des Championnats d'Afrique des nations(CAN 2024 dames), disputée mercredi à Kinshasa en RD Congo.

Dans l'autre match de cette première journée inaugurale (Gr.A), la sélection sénégalaise a largement pris le dessus sur le Kenya 39 à 9 (mi-temps : 22-3), alors que l'Egypte affrontera dans l'après-midi (17h00) le Congo.

Pour le compte de la deuxième journée du Tour préliminaire prévue jeudi,

les coéquipières de la meilleure joueuse du match Naili Yousra affronteront l'Egypte (17h00), avant de poursuivre leur aventure continentale face au Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre) et le Kenya (3 décembre).Le Groupe B est composé de l'Angola, de la RD Congo, de la Guinée, du Cameroun, de l'Ouganda et de la Tunisie.Le staff technique national composé des entraineurs Riyad Oulmane et Yacine Bouakkaz a sélectionné 19 joueuses pour défendre les chances algériennes.

Pour rappel, les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas en décembre 2025.

QUALIF'S-CAN-2025 U20 (ZONE UNAF-5E JOURNÉE)

Victoire de l'Algérie devant la Libye (4-0)

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans (U20) s'est imposée devant son homologue libyenne sur le score de 4 à 0, (mi-temps : 0-0), en match comptant pour la cinquième et dernière

journée du tournoi qualificatif à la phase finale de la CAN 2025 de l'Union nord-africaine (UNAF), disputé mardi à Ismaïlia (Egypte). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Akhrib (45e, 80e), Benattia (78e) et Ramdaoui (84e). C'est le premier succès des Verts dans le tournoi après une défaite face à la Tunisie (1-2) et deux nuls, respectivement, face à l'Egypte et le Maroc sur le même score (1-1).L'Algérie a échoué à se qualifier pour la phase finale de la CAN pour la deuxième fois consécutive, après 2023, en terminant à la quatrième place avec cinq points.La dernière participation de l'Algérie remonte à la 18e édition, organisée à Alger du 16 au 30 mars 2013, qui a vu les "Verts" quitter la compétition dès la phase de groupes. Dans l'autre match de la journée, l'Egypte a dominé la Tunisie (1-0) et valide son billet pour la CAN 2025 en Afrique du sud.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR.C/ 1RE JOURNÉE)

Le CRB chute d'entrée face à Orlando Pirates (1-2)

Le CR Belouizdad, l'un des représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, a raté ses débuts en phase de poules, en s'inclinant face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates 1-2 (mi-temps : 0-2), mardi soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, pour le compte de la 1re journée (Gr.C).



Les "Bucaneers" ont ouvert le score dès la 5e minute de jeu par Mohau Nkota, avant que le même joueur ne ressurgisse peu avant la demi-heure de jeu pour faire le break d'un tir puissant (27e).En seconde période, le vice-champion d'Algérie a réduit le score sur une tête du Sud-Africain Mayo Khanyisa (66e), entré en cours de jeu en première mi-temps.

Dans l'autre match du groupe C, l'ogre égyptien d'Al-Ahly SC (tenant du titre), a dominé un peu plus tôt dans la journée, les Ivoiriens du Stade d'Abidjan 4-2 (mi-temps : 3-1), au stade international du Caire.Les Egyptiens ont rapidement fait la différence en inscrivant trois buts grâce à Kahraba (14e), Afsha (21e), et El-Shahat (26e), avant que les Ivoiriens ne réduisent le score à demi-heure de jeu par Koné (30e). En seconde période, Kahraba est revenu à la charge pour ajouter le quatrième but et signer le doublé (48e). L'actuel deuxième du championnat ivoirien a marqué son deuxième but par Assalé (55e).A l'issue de cette 1re journée, Al-Ahly SC et Orlando Pirates occupent conjointement la tête du classement avec 3 points chacun, alors que le CRB et le Stade d'Abidjan ferment la marche avec 0 point.Lors de la 2e journée, prévue le week-end du 6-7 décembre prochain, le Chabab se rendra en Côte d'Ivoire pour affronter le Stade d'Abidjan, alors qu'Orlando Pirates recevra Al-Ahly SC.

Le MC Alger, l'autre représentant algérien dans cette épreuve, a réalisé quant à lui une belle opération, en tenant en échec le TP Mazembe (0-0), mardi après-midi au stade de Lubumbashi, pour le compte du groupe A.Après une belle première période, le "Doyen" a reculé d'un cran après la pause pour laisser l'initiative aux locaux, mais la défense algéroise a tenu bon jusqu'au sifflet final de l'arbitre mauricien Patrice Milazare.Dans l'autre match de cette poule, les Soudanais d'Al-Hilal ont réalisé une excellente opération en s'imposant en déplacement contre les Tanzaniens de Young Africans 2-0 (mi-temps : 0-0), au stade de Dar Es-Salaam.A l'issue de cette journée inaugurale, Al-Hilal prend les commandes avec 3 points, devant le MCA et le TPM qui comptent un point chacun, alors que Young Africans ferment la marche avec 0 point.Lors de la deuxième journée, le "Doyen" recevra Young Africans à huis clos, alors que le TP Mazembe sera en appel pour affronter Al-Hilal Omdourman.Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

UEFA CHAMPION'S LEAGUE

Hadj Moussa buteur et homme du match face à City

TITULAIRE face à Manchester City, Anis Hadj Moussa a été une nouvelle fois buteur avec Feyenoord et a permis à son club de réaliser une Remontada face aux Citizens.La première période a connu une domination des Citizens qui ont réussi à marquer un but en toute fin de première période par Haaland sur penalty. Les locaux ont continué cette domination en début de deuxième période et dès le retour des vestiaires, les protégés de Pep Guardiola ont réussi à marquer deux buts de suite, le premier par Gundogan à la 50e minute et ensuite par Haaland à la 53e minute.Face à cette situation et la domination des Citizens, l'entraîneur de Feyenoord a fait des changements en faisant entrer Ramiz Zerrouki pour renforcer le milieu. Un changement qui a apporté du bien pour les visiteurs qui ont réduit la marque quelques minutes après par Anis Hadj Moussa, l'ailier international algérien a profité d'une erreur de la défense, dribble le portier Ederson et met la balle au fond des filets.Feyenoord a ensuite continué à pousser et a réussi à marquer un deuxième but par le nouvel entrant Santiago Gimenez suite à une récupération haute de Ramiz Zerrouki.Les visiteurs n'ont rien lâché dans les 20 dernières minutes et ont réussi à égaliser à la dernière minute du temps réglementaire par Hancko sur une action qui a débuté par Hadj Moussa, le jeune ailier algérien a adressé une superbe passe dans le dos pour son coéquipier Paixao, ce dernier dribble le gardien et donne un centre pour Hancko qui marque termine le spectacle de son équipe durant ce match.Score final 3-3 entre les deux équipes et une très belle prestation de Hadj Moussa ainsi qu'une bonne entrée en jeu de Ramiz Zerrouki.



LIGUE DES CHAMPIONS :

City va (très) mal, Arsenal en démonstration, l'Inter en tête...

Manchester City se fait rejoindre après avoir mené 3-0, Arsenal en démonstration sur la pelouse du Sporting, l'Inter nouveau leader provisoire, plusieurs cartons et la sale soirée des clubs français... Découvrez les faits marquants des matchs de mardi comptant pour la 5e journée de Ligue des Champions.

1-CITY VA DÉCIDÉMENT TRÈS MAL...

Après cinq revers toutes compétitions confondues, dont celui face au Sporting Portugal (1-4) lors de la précédente journée, les Skyblues ont cru retrouver le chemin de la victoire face au Feyenoord (3-3). Grâce à Haaland (44e, 53e) et Gundogan (50e), les hommes de Pep Guardiola ont tranquillement mené jusqu'à un quart d'heure du terme… avant de se faire punir par Moussa (75e), Giménez (82e) et Hancko (89e). Les champions d'Angleterre en titre traversent décidément une mauvaise passe. -

2-LA DÉMONSTRATION D'ARSENAL !

La défaite sur la pelouse de l'Inter Milan (0-1) lors de la précédente journée a été bien digérée par les Gunners, qui ont parfaitement réagi en écrasant le Sporting Portugal (5-1) ! Orphelins de leur ex-entraîneur Ruben Amorim, parti après la brillante victoire contre City (4-1), les Portugais ont rapidement craqué face à Martinelli (7e), Havertz (22e) et Gabriel (45+1e), qui a d'ailleurs chambré son adversaire Gyökeres en chipant sa célébration. Inacio a relancé un semblant de suspense après la pause (47e), mais Saka (65e) puis Trossard (82e) ont vite calmé le public lisboète.

3-L'INTER NOUVEAU LEADER PROVISOIRE

On n'arrête plus les Nerazzurri. Déjà tombeurs d'Arsenal (1-0) lors de la précédente journée, les hommes de Simone Inzaghi ont remis ça face à Leipzig (1-0) pour s'emparer provisoirement de la tête du classement, en attendant les matchs de Liverpool et Monaco mercredi. Cette quatrième victoire en cinq rencontres a été obtenue en première période grâce à Dimarco, qui a poussé Lukeba à marquer contre son camp sur un coup franc aussi sournois que dangereux (27e). Prochain adversaire : Leverkusen, en Allemagne.

4-Guardiola, déçu à s'en griffer le visage !

Malgré une avance de trois buts à la 75e minute, City a concédé un nul incroyable face au Feyenoord (3-3). Particulièrement agacé, l'entraîneur mancunien Pep Guardiola a exprimé sa frustration en se griffant lui-même le visage ! «Les coupures ? Oui, avec mon doigt ici, avec mon ongle je me suis coupé. Oui, j'ai envie de me faire du mal», a répondu le technicien espagnol, coupé au niveau de son nez et avec des traces sur le crâne, en conférence de presse. L'ancien coach du FC Barcelone a les nerfs à vif...



5-SALE SOIRÉE POUR LES CLUBS FRANÇAIS...

Le 5e journée de C1 a (très) mal démarré pour les formations tricolores : Paris a été logiquement battu sur la pelouse du Bayern Munich (0-1) après avoir joué en infériorité numérique pendant près de 40 minutes. Avant la pause, Kim Min-Jae a profité d'une bourde de Safonov pour inscrire le seul but de la rencontre (38e). Et à Barcelone, le Stade Brestois n'a pas réussi à créer un nouvel exploit (0-3). Le club breton a subi la loi de Lewandowski, auteur de ses 100e et 101 buts dans la compétition (10e, 90+2e). Pour les débriefs et notes, ça se passe ici pour le PSG et ici pour le SB29.

6-UNE BANDEROLE ANTI-NAK DANS LE KOP BAVAROIS !

Les supporters du Bayern n'ont jamais caché leur aversion pour le Qatar et son investissement dans le football. Ils l'ont répété à l'occasion de la réception du PSG (1-0), avec une banderole hostile au boss parisien Nasser Al-Khelaïfi, également président de BeIN Media Group. «Ministre, propriétaire de club, détenteur de droits TV, membre du comité exécutif de l'UEFA et président de l'ECA, tout ça en même temps ? Le foot, c'est moi ? Va te faire f*utre, ploutocrate Al-Khelaïfi !», peut-on lire sur le message déployé par le kop munichois.

7-ENRIQUE, LE COACH PARISIEN LE PLUS BATTU EN C1

Son mandat a débuté en juillet 2023, soit il y a 16 mois, et l'ancien coach du Barça est déjà l'entraîneur qui a été le plus battu sur le banc du PSG en Ligue des Champions. En s'inclinant face au Bayern Munich (0-1), le technicien a concédé son 8e revers en seulement 17 matchs (47% de défaites !), dépassant Laurent Blanc, qui avait été vaincu à 7 reprises en 30 rencontres. Les défaites en question ? Face à Newcastle (4-1), l'AC Milan (2-1), Barcelone (3-2), Dortmund (1-0, 1-0), Arsenal (2-0) et contre l'Atletico Madrid (2-1).

8-NEUER, LA STATISTIQUE QUI HUMILIE LE PSG

Le gardien bavarois n'aura finalement pas été très sollicité lors de la victoire du Bayern Munich face au PSG (1-0). Il achève cette rencontre avec trois arrêts au compteur et... une feinte réussie, devant Dembélé, en première période. Et il pourra s'en vanter, puisque l'ancien de Schalke 04 a tout simplement tenté et validé plus de dribbles (1 sur 1) que l'ailier parisien (0), mais aussi Barcola (0), Ruiz (0) ou encore Zaïre-Emery (0) ! Une stat' assez humiliante, notamment pour les deux attaquants du PSG...

9. LES GROS CARTONS DE L'ATALANTA ET DU BAYER !

Cette nouvelle formule de la C1 nous offre parfois des affiches déséquilibrées, et donc des gros cartons. L'Atalanta l'a prouvé en écrasant les Young Boys de Berne sur leur propre pelouse (6-1) avec deux doublés pour Retegui (9e, 39e) et De Ketelaere (28e, 56e), également auteur de… trois passes décisives ! Même démonstration pour le Bayer Leverkusen, qui n'a fait qu'une bouchée du Red Bull Salzbourg (5-0), notamment grâce à deux buts signés Wirtz (8e, 30e) et un joli coup franc de Grimaldo (11e).

10. L'ATLETICO RÉGALE ET ENCHAÎNE

La victoire - qu'on qualifiera d'heureuse - sur la pelouse du Paris Saint-Germain (2-1) a visiblement fait du bien aux hommes de Diego Simeone, qui ont donné la leçon au Sparta Prague (6-0) en début de soirée. Alvarez a parfaitement lancé les Colchoneros grâce à un superbe coup franc (15e) avant de signer un doublé en seconde période (59e), tandis que Griezmann a bien célébré son 100e match en Ligue des Champions avec un but (70e). Llorente (43e) et Correa (85e, 89e) ont également participé au festival.

11. MILAN SE FAIT PEUR À BRATISLAVA

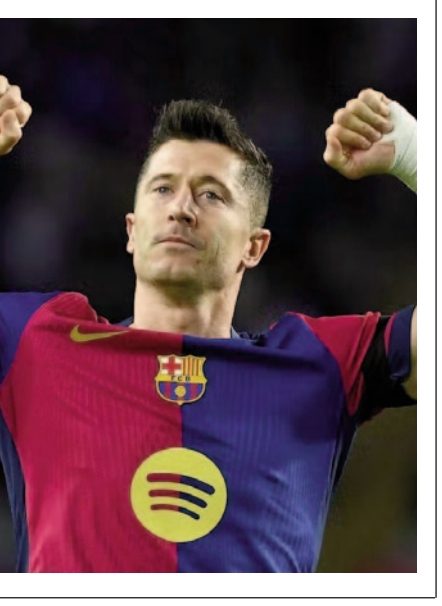
On ne peut plus séduisants sur la pelouse du Real Madrid (3-1) il y a trois semaines, les Rossoneri ont eu davantage de mal sur celle du Slovan Bratislava (3-2). Pulisic a rapidement donné l'avantage aux siens (21e), mais Barseghyan a égalisé trois minutes plus tard (24e). Entré à la pause, Leao a fait la différence sur un service de Fofana (68e) avant qu'Abraham ne fasse le break (71e). Pour une victoire tranquille ? Non, puisque Marcelli a relancé le suspense (88e), qui a duré jusqu'au coup de sifflet final.

Le Barcelonais Lewandowski devient le 3e joueur de l'histoire à inscrire plus de 100 buts en C1

L'attaquant polonais du FC Barcelone, Robert Lewandowski, a inscrit mardi face à Brest (3-0) ses 100e et 101e buts en Ligue des champions lors de la 5e journée.En convertissant à la 11e minute un penalty provoqué par une charge illicite du gardien brestois Marco Bizot dans la minute précédente,

Lewandowski est devenu le troisième joueur de l'histoire à atteindre la barre des 100 buts inscrits après l'Argentin Lionel Messi et le Portugais Cristiano Ronaldo.Dans le temps additionnel et alors que Dani Olmo avait inscrit un second but en faveur des Catalans (2-0, 66e), Lewandowski a réalisé un superbe contrôle orienté avant d'ajuster Bizot d'un enroulé du pied droit pour inscrire un doublé, portant son total en Ligue des champions à 101 buts.A 36 ans, l'avant-centre polonais aura certainement du mal à rejoindre dans la compétition Messi et ses 129 buts et Cristiano Ronaldo et ses 140 buts, mais Lewandowski peut se consoler en devançant les deux superstars du foot mondial au ratio des buts inscrits par nombre de matches disputés (0,80 contre 0,79 pour Messi et 0,77 pour Ronaldo avant la rencontre face à Brest).Au Barça depuis 2022, Lewandowski avait auparavant inscrit 17 buts lorsqu'il évoluait au Borussia Dortmund de 2011 à 2014, dont son premier en C1 en 2011 face à l'Olympiakos, puis 69 autres sous les couleurs du Bayern Munich de 2014 à 2022. Il en compte désormais 15 pour le Barça.Sur ses 101 buts inscrits, il n'en a marqué que trois en frappant en

dehors de la surface de réparation, confirmant sa réputation de chasseur de buts.Le Polonais a remporté une Ligue des champions avec le Bayern en 2020 et disputé une finale avec le Borussia en 2013.





Samsung QN900D : le fleuron des TV 8K boosté à l'IA pour un rendu saisissant

Est-ce vraiment utile de s'équiper d'une TV 8K ? À cette interrogation, Samsung est l'un des rares constructeurs à répondre par l'affirmative sur le marché français, en renouvelant son téléviseur 8K, le QN900D. Animé par la technologie Mini-LED, ce modèle phare du catalogue de Samsung se distingue surtout par son processeur et ses capacités décuplées en matière de traitement d'image et d'intelligence artificielle.

Malgré une proposition de contenus famélique en 8K Ultra HD, certains constructeurs poursuivent leurs efforts sur ce segment, comme c'est le cas de Samsung. Le fabricant coréen mise sur son expertise en matière de traitement d'image et d'upscaling à base d'IA pour faire de ce téléviseur QN900D le modèle phare de son catalogue cette année.

Pour cause, le Samsung QN900D, qui est disponible en trois diagonales (65, 75 et 85 pouces), s'affiche comme l'un des modèles le mieux équipé du catalogue, aux côtés du Samsung S95D et sa dalle QD-OLED. Il se dote notamment du processeur NQ8 AI Gen3, une puce que l'on retrouve uniquement sur cette référence, et dont les capacités sont décuplées par rapport à la génération précédente. Pour le reste, on retrouve bien sûr d'autres éléments qui font de ce TV 8K un modèle premium, avec le boitier OneConnect, la dalle VA et son rétroéclairage Mini-LED avec le filtre Quantum Dots, d'où la désignation de Neo QLED, ou encore un système audio Dolby Atmos 6.2.4 canaux plutôt bien dimensionné.

Design et ergonomie : écran "Infinity" et boitier OneConnect, deux atouts ingénieux

Avec le QN900D, Samsung introduit son design "Infinity" dont le principal avantage, par rapport aux séries précédentes, n'est autre que son pied central et son effet flottant. Celui-ci est équipé d'une surface verticale réfléchissante, en d'autres termes d'un miroir, qui vient donner un effet très premium au téléviseur. Nous n'irons pas jusqu'à dire que l'écran semble flotter sur le meuble TV comme par magie, mais il est vrai que ce socle repensé apporte un petit quelque chose en plus.

Il offre en outre un espace suffisant entre le meuble et l'écran (environ 6,5 cm) pour y placer une barre de son, tandis que le support en lui-même est assez compact pour être positionné sur la majorité des meubles TV. Samsung n'a rien laissé au hasard sur son téléviseur 8K, ce qui fait du QN900D un modèle à la construction et au design particulièrement soigné.

On profite ainsi d'une fixation facile, sans visserie, d'un support lourd et on ne peut plus stable, et d'un écran à la finesse incroyable (152 mm d'épaisseur), une prouesse d'autant plus remarque qu'il s'agit d'une TV Mini-LED. Il faut dire que le QN900D ne s'encombre pas avec l'électronique : tout ou presque est regroupé sur le boitier OneConnect qui nécessite d'être relié au téléviseur avec un seul câble.

Le boitier possède l'avantage de nous laisser choisir l'endroit où l'on souhaite accéder aux connectiques.

Il est ainsi possible de fixer le boitier OneConnect à l'arrière, sur le socle, ou de le placer où bon nous semble grâce à la présence d'un câble plus long (2,4 m) qui donne pas mal de souplesse à l'installation, notamment dans le cadre d'une fixation murale. Pour le reste, Samsung livre une copie exemplaire, à l'image du cadre en aluminium de son QN900D dont les bordures n'excèdent pas quelques millimètres d'épaisseur.

Expérience connectée : au cœur de l'écosystème Samsung

Comme c'est le cas avec les téléviseurs LG, Samsung se distingue particulièrement grâce à son système d'exploitation maison : Tizen. En version 8, comme nous avions pu le voir avec notre test du Samsung S95D, l'interface se montre parfaitement réactive dans la navigation comme à l'allumage.

L'ergonomie de l'interface est bien pensée, avec les options et les différents menus regroupés autour d'univers précis (l'Ambient Mode, l'espace Daily+ et le Gaming Hub) grâce à la barre latérale gauche, et une page d'accueil qui regroupe trois onglets permettant d'accéder rapidement aux contenus et applications.

Sur ses téléviseurs comme sur ses smartphones, Samsung déploie beaucoup d'efforts à concevoir autant un écosystème complet qu'accessible pour ceux qui ne baignent pas encore dans l'univers de la marque.

Riche en fonctionnalités, le QN900D propose une expérience connectée approfondie sur son flagship. On profite, par exemple, de la commande vocale en mode main-libres (ou via la télécommande), avec Bixby et Alexa, et par ailleurs avec Google Assistant si vous avez une enceinte de la marque. Le téléviseur peut par ailleurs être initialisé entièrement depuis votre smartphone, par le biais de l'application SmartThings qui permet également de contrôler de nombreux appareils connectés (Matter et HCA).

Parmi les nouveautés intéressantes que nous avions déjà mentionnées avec le S95D, nous sommes ravis de pouvoir désormais ajouter jusqu'à six profils avec Tizen OS, chaque profil étant personnalisé suivant nos préférences.

En revanche, cette bonne nouvelle n'arrive pas sans une évolution dont on se serait bien passés, à savoir de l'obligation de créer un compte Samsung pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités offertes par Tizen.

Pour le reste, ce QN900D réunit bon nombre d'applications et de services. On pense notamment au cloud gaming, avec la possibilité de jouer en y connectant simplement une manette, via Luna, GeForce Now, Utomik et d'autres plateformes de jeux, ou encore avec diverses applications de productivité via le Workspace (Samsung DeX, Microsoft 365, etc.). Samsung est aussi le seul, pour l'heure, à proposer les quatre applications des opérateurs sur son interface, on aimerait qu'il en soit ainsi chez d'autres !

Certains comportements de la surcouche logicielle laissent parfois à désirer.

C'est le cas de la détection automatique des périphériques connectés au téléviseur. Citons en exemple la connexion d'un PC, reconnu comme tel par Tizen et ne proposant plus, par conséquent, que deux modes d'images (Loisirs et Graphique).

Performances et qualité d'image

Avant de se demander si la gestion du rétroéclairage MiniLED se montre suffisamment performante pour offrir un rendu HDR digne d'intérêt, une question nous brûle les doigts : le QN900D parvient-il à rendre une image 8K Ultra HD de qualité à partir d'un contenu 4K UHD ou en définition inférieure ? Puisqu'il existe pour l'heure très peu de contenus en 8K natif, est-ce vraiment utile de s'équiper d'un tel téléviseur ? En réalité, tout dépend des performances d'upscaling de la puce… et de votre distance de visionnage !

Concernant le premier point, Samsung a déployé d'importants moyens pour faire de son QN900D une exception. Pour cause, il est le seul à bénéficier du nouveau processeur NQ8 AI Gen3 avec des gains de performances notables par rapport au NQ4 AI Gen2, à savoir qu'il serait deux fois plus rapide et bénéficierait de 25 fois plus de réseaux neuronaux en s'appuyant sur 512 modules de deep learning, contre seulement 64 sur le QN900C, la référence 8K de 2023.

Il en résulte une mise à l'échelle indiscutablement remarquable à partir de sources très diverses, même lorsque l'image est compressée ou bruitée. Les deux images comparatives ci-dessus témoignent des performances de mises à l'échelle de cette puce : alors que l'image en 4K est on ne peut plus précise.

Expérience de jeu : c'est du sérieux !

Samsung prend à cœur de proposer une expérience de jeu sans faille avec ses téléviseurs, comme sur ses moniteurs. Le QN900D ne fait pas exception et rend même possible le jeu sur PC en 4K à 240 Hz grâce à sa fonctionnalité Motion Xcelerator, et en 8K à 60 Hz. Notez néanmoins qu'avec le Game Mode, comme lors de la connexion à un PC, l'upscaling vers la 8K n'est pas effective. L'HDMI 2.1, sur tous les ports, nous permet en outre de profiter de l'ALLM et de VRR, avec une compatibilité G-Sync et le support de l'AMD FreeSync Premium Pro.

L'étalonnage du mode Standard laisse malgré tout à désirer en raison d'une trop forte saturation, en revanche le passage sur le mode Original résulte sur un Delta E moyen correct de 2,16 et une valeur maximale à 4,44.

Google Ads détourné pour propager des malwares sur macOS : méfiez-vous de cette fausse pub pour Microsoft Teams



C'est la deuxième fois en moins d'un mois que la régie publicitaire de Google sert à diffuser des malwares sur Mac. Cette fois-ci, une fausse version de Teams sert de vecteur pour la distribution à Atomic Stealer.

On a beau clamer à tout-va que macOS est suffisamment sécurisé par défaut pour échapper efficacement aux cybermenaces, Malwarebytes vient une nouvelle fois de démontrer que ce n'est pas tout à fait vrai.

Trois semaines seulement après la découverte de fausses annonces Google pour Arc Browser, des chercheurs de l'entreprise ont mis le doigt sur une seconde campagne de malvertising à destination des utilisateurs de Mac. L'application visée ? Microsoft Teams qui, selon leurs investigations, occupe une place de choix parmi les tendances dans le milieu des cybermenaces.

Un trompe-l'œil particulièrement réussi

La combine était si bien ficelée que cette fausse publicité pour Teams a pu opérer incognito pendant quelques jours avant d'être repérée. Épinglé en tête des résultats de recherche, le lien sponsorisé semblait parfaitement légitime : titre correct, description pertinente, et, surtout, URL officielle.

Mais en creusant un peu, les équipes de Malwarebytes ont fini par se rendre compte que le véritable annonceur n'avait rien à voir avec Microsoft. Installé à Hong Kong, administrateur de centaines d'autres annonces sans aucun rapport avec Teams, et identifié sous un autre nom que celui de la firme de Redmond, il n'en fallait pas plus aux chercheurs pour soupçonner, à raison, des activités malveillantes dissimulées derrière une mise en forme trompeuse.

La filouterie a par la suite été confirmée au moyen d'une capture d'analyse réseau. Après s'être assurés que les clics sur la publicité provenaient bien d'internautes lambda, et non de bots ou de connexions VPN, les cyberattaquants recourent à des techniques de dissimulation de redirection qui font le lien entre l'URL initiale et la page de téléchargement corrompue.

Les victimes ayant cliqué sur un lien officiel en apparence atterrissent sur une page web estampillée avec un nom de domaine différent, mais crédible, sur laquelle se trouve un bouton de téléchargement pour Teams.

Derrière ce simulacre est en fait généré un payload unique pour chaque visiteur.

Le fichier malveillant téléchargé a, lui aussi, tout d'un DMG officiel. Seul élément permettant de mettre la puce à l'oreille des utilisateurs et utilisatrices les plus avertis : la nécessité de l'installer dans le menu du clic droit pour court-circuiter les mesures de sécurité intégrées aux systèmes Apple.

La suite de l'installation requiert la saisie du mot de passe utilisateur ainsi qu'une autorisation d'accès au système de fichier. En clair, rien d'anormal pour qui pense installer une nouvelle application macOS, mais qui correspond en tout point au mode opératoire d'Atomic Stealer pour pouvoir dérober des trousseaux de mots de passe, numéros de comptes, informations confidentielles et fichiers importants. Bien évidemment, à l'issue du processus, l'appli plante (code erreur), et l'internaute n'a d'autre choix que de retélécharger une version légitime de Teams pour espérer la voir fonctionner.

En attendant, le mal est fait. Exécutée sur la machine, la charge utile crée une backdoor et peut exfiltrer des données vers un serveur distant en toute liberté.

Des règles de sécurité à respecter

Alors, concrètement, comment éviter de se faire avoir par des méthodes de piratage de plus en plus sophistiquées ? Première chose : ne jamais récupérer d'applications directement depuis la page des résultats de recherche, encore moins depuis des liens sponsorisés.

La plupart des logiciels macOS de la trempe de Teams sont disponibles dans l'App Store qui demeure, à ce jour, la plateforme de téléchargement la mieux sécurisée pour les appareils Apple.

Pensez aussi à installer sur votre navigateur (Safari ou autres) des bloqueurs de publicités et de contenus malveillants agressifs pour empêcher la diffusion des annonces sur les moteurs de recherche et bloquer l'accès aux pages web frauduleuses.

Et si jamais vous pensez être tombé dans le piège, une analyse complète à l'aide d'un bon antivirus devrait vous débarrasser assez rapidement d'Atomic Stealer.

ChromeOS 128 : Google abandonnera Lacros dans sa migration vers Android

Ce projet, annoncé en 2021 et expérimenté depuis 2023, devait renforcer la sécurité des internautes sur Chromebook en désolidarisant le navigateur Chrome du système ChromeOS.

Nombreux sont les propriétaires de Chromebook à en avoir déjà fait l'amère expérience. Parce que ChromeOS et Chrome sont tous deux liés par un noyau GNU/Linux, l'un ne peut être mis à jour sans l'autre.

Un Chromebook ayant atteint sa fin de vie théorique met donc en péril la sécurité des utilisateurs et utilisatrices à deux niveaux : avec la non-distribution des dernières mises à jour et patchs de sécurité pour les versions obsolètes de ChromeOS, le système étant dès lors vulnérable aux nouvelles failles sans possibilité de les colmater, mais aussi avec l'arrêt conjoint des updates de sécurité pour Chrome, le navigateur ouvrant ainsi une seconde brèche possible pour les exploits.

Une expérience (presque) tuée dans l'œuf

Lacros, pour Linux And ChRomeOS, devait justement offrir une solution pour réduire les risques liés à la fin de support des Chromebook trop anciens. Officiellement annoncé en 2021, ce projet de navigateur avait pour objectif d'enfin dissocier Chrome du gestionnaire de fenêtre ChromeOS et de l'interface utilisateur du système. Deux ans plus tard, Google déployait Lacros auprès d'une poignée d'utilisateurs



et d'utilisatrices, d'abord en version Canary, puis en version bêta. Le projet semblait prometteur, et l'expérience a duré un peu moins d'un an. Finalement, la firme de Mountain View en a décidé autrement. Avec la migration de ChromeOS vers le stack Android, Lacros ne sera pas.

Test Microsoft Surface Laptop 7 (ARM) : Qualcomm offre à Microsoft sa revanche sur les MacBook



Annoncé en mai, le nouveau Surface Laptop 7 embarque pour la première fois un processeur ARM. Cette nouveauté majeure, à fortiori pour un appareil qui n'avait que très peu évolué ces dernières années, ouvre des perspectives alléchantes face aux anciens modèles sous processeurs Intel, notamment en matière de performances et d'autonomie. Voyons si Microsoft tient ici un produit à la hauteur des attentes.

Introduit à la faveur d'un évènement majeur organisé le 20 mai dernier par Microsoft, le Surface Laptop 7 nous était dévoilé en parallèle des nombreux modèles Copilot+ présentés par Dell, Acer, Samsung, HP ou encore ASUS. Avec ces différents appareils, le nouveau PC portable de Microsoft a pour point commun l'inclusion de processeurs ARM signés Qualcomm, les fameux « Snapdragon X », censés offrir des performances et une maîtrise énergétique sans commune mesure avec les processeurs Intel dont il avait été équipé ces dernières années.

Le Surface Laptop 7 de 15 pouces que nous avons reçu en test est doté de la configuration la plus haut de gamme proposée par Microsoft. Il est par conséquent affiché à 2499 euros. L'appareil débute toutefois à 1599 euros en France, en configuration Snapdragon X Elite / 16 Go de RAM / 256 Go de SSD.

Le prix Nobel a été créé par Alfred Nobel parce qu'il avait honte d'avoir inventé la dynamite



Le prix Nobel est l'une des plus prestigieuses récompenses dans le monde. Il est décerné à des personnes ayant apporté le plus grand bénéfice à l'humanité dans certains domaines tels que la physique, la chimie, la littérature… Étonnamment, le créateur de ce prix, Alfred Nobel, n'était pas un faiseur de paix lui-même. Bien au contraire, il a inventé la dynamite qui a causé de nombreux décès. En 1888, le frère d'Alfred est mort. Les journaux ont imprimé accidentellement la nécrologie d'Alfred déclarant que le marchand de la mort est mort. Honteux, Nobel a décidé qu'il fallait faire quelque chose pour changer cela. Avant sa mort il a demandé dans son testament de créer ce prix en le finançant avec tout son argent gagné grâce à la dynamite. Et c'est ainsi que son héritage se perpétue noblement jusqu'à aujourd'hui.

Il faut 11 000 litres d'eau pour fabriquer un seul jean !

Produire une paire, une seule paire, de jeans nécessite 11 000 litres d'eau. C'est environ un mois d'utilisation totale de l'eau pour un individu moyen. Pour confectionner un t-shirt il faut 2300 litres, soit une semaine entière de consommation d'eau. Imaginez combien d'années et d'années d'eau douce et propre sont entassés dans nos placards. Entre-temps, plusieurs endroits au quatre coins du monde, parmi eux des grandes villes, prévoient une pénurie d'eau dans les années à venir.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



• *impressionnant Ce phénomène naturel est directement lié à l'activité des volcans*

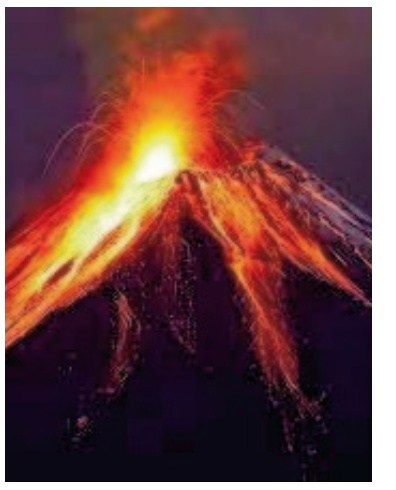
Islande : Des millions de mètres cubes d'eau se déversent après la rupture d'un barrage glacier

Les images sont impressionnantes. Samedi dernier, la rupture d'un barrage de glace a entraîné de gigantesques crues à Vík, une ville du sud de l'Islande. Une vidéo de ces inondations a déjà été visionnée plus de 330.000 fois sur TikTok. Ce phénomène connu sous le nom de « jökulhlaups » est directement lié aux éruptions volcaniques. L'activité des volcans entraîne en effet une hausse de la température qui, à son tour, peut causer la rupture des murs de glace qui retiennent l'eau des lacs.

Des millions de mètres cubes d'eau

En l'occurrence, des millions de mètres cubes d'eau se sont déversés lors de la vidange du lac du glacier Myrdalsjökull. L'eau a inondé la route, et la zone a été temporairement évacuée, précise L'Indépendant. Aucun blessé n'est à déplorer. Cet événement fait craindre aux habitants une éruption du Katla, dont le glacier Myrdalsjökull est le siège. Or le réveil de ce volcan, l'un des plus dangereux du pays, pourrait s'avérer catastrophique pour l'Islande.

En mai dernier, l'éruption d'un volcan dans la péninsule de Reykjanes avait entraîné l'évacuation de la ville de Grindavik, dans le sud-ouest du pays. Il s'agissait de la cinquième éruption volcanique en seulement quelques mois.



Suisse

Devenu millionnaire, il tombe en dépression… et décide de reverser 90 % de sa fortune

Un Suisse a décroché des millions d'euros, mais cela ne l'a pas rendu plus heureux, bien au contraire. Après avoir quitté son travail, il est tombé en dépression et a cherché désespérément un but à sa vie. Jusqu'à ce qu'il trouve la solution : se débarrasser de la majorité de sa fortune. Voici ce qu'il a décidé d'en faire.

Faire fortune du jour au lendemain, c'est un peu le rêve de tout un chacun. Mais lorsque l'on n'y est pas préparé, cela peut aussi virer au cauchemar. C'est l'expérience qu'a vécue un Suisse après avoir touché plusieurs millions d'euros. Cet homme, qui souhaite garder l'anonymat, a témoigné dans le Berner Zeitung, le quotidien de Berne, comme l'a repéré le site Blick . Il n'explique pas comment il a décroché ce pactole, mais précise que c'était d'une manière légale.

Ce qui est sûr, c'est que cette fortune lui est tombée dessus sans crier gare. « J'étais assis devant mon ordinateur portable, raconte-t-il. J'ai vu ce chiffre énorme avec tous ces zéros et j'ai d'abord été complètement dépassé. Bien sûr que j'étais heureux, mais il y avait aussi beaucoup de stress. Qu'est-ce que cela signifiait pour ma vie désormais ? »

Il perd ses repères et ses relations sociales

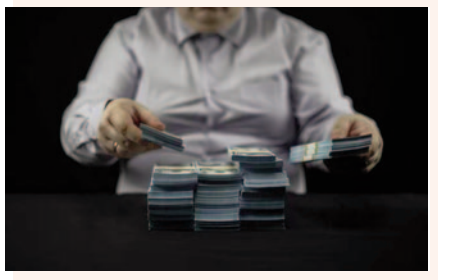
Comme la plupart des gens le feraient dans une telle situation, ce Suisse commence par quitter son emploi. Il achète une maison et entreprend de se lancer dans des travaux artistiques. Mais au fil des mois, il réalise que ni son argent, ni son nouveau mode de vie ne le rendent plus heureux. C'est même tout le contraire : il a perdu ses repères professionnels, ses relations sociales et finit par tomber en dépression.

Une seule solution s'impose alors à lui : se délester de la plus grosse partie de sa fortune, tout en essayant d'en faire profiter ceux qui en ont vraiment besoin. Il décide de fonder un groupe de travail et de lui confier 90 % de son argent d'ici à la fin de sa vie. « J'ai tellement d'argent et d'autres ont de si bonnes idées, des projets qui aident vraiment le monde », commente-t-il dans le quotidien suisse.

Blick précise qu'à ce jour, le néo millionnaire a déjà versé plusieurs millions d'euros à des projets de développement, à des start-up dans le domaine de la protection de l'environnement et à des organisations d'aide aux réfugiés ukrainiens. Et tandis qu'il pourrait s'offrir tout ce qu'il souhaite, il veille au contraire à limiter ses propres dépenses.

Devenir riche n'est pas sans risques

Le Suisse pointe du doigt trois risques générés par la richesse : le matérialisme, la peur de perdre de l'argent ou encore l'altération des relations. « Je remarque déjà que certains ne veulent pas se fâcher avec moi et se retiennent de dire certaines choses ou de me critiquer », constate-t-il. Ce constat est partagé par de nombreux « néo-riches ».



Au point que des consultations psychologiques avaient été mises en place ces dernières années, en Angleterre par exemple, pour tenter d'apaiser les angoisses et les pathologies des plus fortunés, comme le révélait The Guardian en 2015. Le quotidien britannique remarquait qu'en plus de nourrir un sentiment de culpabilité, ces personnes avaient tendance à cacher leur fortune afin d'être estimées pour elles-mêmes. Ce qui les conduisait à s'isoler totalement ou à ne s'entourer que de personnes aussi fortunées, et donc désintéressées par leur argent.

Des traces de crème solaire retrouvées dans les glaces de l'Arctique

Des chercheurs vénitiens ont découvert des traces de produits chimiques communément utilisés dans les protections solaires dans les glaciers des îles du Svalbard, en Arctique.



- *Persévérance : on a suivi la préparation du voilier en Arctique*

Une nouvelle étude publiée le 7 novembre 2023 dans la revue scientifique Science of the Total Environment atteste que des chercheurs ont retrouvé des traces de produits chimiques présents dans les protections solaires dans la neige du Nord-Ouest du Spitzberg, en Arctique.
L'étude a été menée entre avril et mai 2021 par des chercheurs de l'université de Ca' Foscari, à Venise, de l'Institut des sciences polaires d'Italie et du Centre universitaire de Svalbard. Leur objectif ? Mesurer les concentrations de produits chimiques préoccupants dans la neige du Nord-Ouest de Spitzberg et tracer leur origine.

Des contaminants néfastes pour la faune aquatique

Pour ce faire, les scientifiques ont collecté des échantillons sur cinq glaciers de la péninsule de Brøggerhalvøya. Certains d'entre eux se situent près d'établissements humains, d'autres se trouvent dans des zones beaucoup plus reculées.
Les résultats sont pour le moins inquiétants, puisque l'équipe a détecté des composés présents dans les protections solaires, tels que des parfums et des filtres UV, dans les glaces de l'Arctique.
"Nous avons identifié pour la première fois des contaminants tels que la benzophénone-3, l'octocrylène, le méthoxycinnamate d'éthylhexyle et le salicylate d'éthylhexyle dans la neige arctique", a souligné Marianna D'Amico, doctorante en sciences polaires à l'université Ca' Foscari de Venise et autrice principale de l'étude.

L'importance du transport atmosphérique

Les effets néfastes de ce type de produits chimiques, dont certains sont des perturbateurs endocriniens, ne sont plus à démontrer. Ils impactent également les organismes aquatiques. "Des composés chimiques comme l'oxybenzone sont susceptibles de s'infiltrer dans l'eau puis d'être absorbés par les coraux.
Ces substances peuvent alors perturber la reproduction et le cycle de croissance des coraux, conduisant ainsi à leur blanchissement", rapportait déjà National Geographic dans un article publié le 14 mai 2018.
Cette étude constitue la première enquête complète sur les résidus de produits de soins personnels dans l'Arctique. "Nos résultats démontrent le rôle du transport atmosphérique
à longue distance dans l'acheminement de ces contaminants émergents vers les régions éloignées", a détaillé Marco Vecchiato, chercheur à l'université de Ca' Foscari et coauteur.
Surtout, elle soulève la nécessité de continuer les recherches et de renforcer la surveillance et la protection de l'écosystème arctique.

Le puissant télescope ALMA révèle la "danse céleste" d'une étoile mourante avec son partenaire solaire

GRÂCE au puissant télescope ALMA situé au Chili, une équipe internationale de scientifiques a percé les mystères cosmiques entourant la géante rouge W Aquilae. Cette étoile mourante serait selon eux au cœur d'une "danse stellaire" avec un partenaire semblable à notre Soleil.
Imaginez une planète lointaine sur laquelle on n'observerait non pas un, mais deux couchers de soleil(s)… Vue de l'esprit ? Certainement pas ! Dans notre galaxie, près de la moitié des étoiles forment des duos ou des trios. Cependant, la façon dont ces "partenaires stellaires" façonnent le destin l'un de l'autre demeure relativement mystérieuse.
Une nouvelle étude dirigée par des chercheurs de l'université Monash (Australie) et publiée dans Nature Astronomy (3 janvier 2023) lève en partie le voile sur ces relations célestes.

Anomalie cosmique

Ces travaux inédits portent sur W Aquilae, une géante rouge froide de la constellation de l'Aigle. Cette étoile au crépuscule de son existence s'est débarrassée de ses couches externes dans un "vent stellaire spectaculaire", écrivent les chercheurs dans un communiqué. À l'aide du télescope "Atacama Large Millimeter Array" (ALMA), un radio-télescope ultra-puissant basé au Chili, ils ont détecté des émissions moléculaires inattendues d'un côté de l'étoile. Or, cette anomalie cosmique ne pouvait être expliquée que par l'implication d'une "étoile compagne" plus chaude, souligne le Dr Taïssa Danilovich de l'université Monash, auteure principale de l'étude :

"Dès que nous avons remarqué l'émission particulière de nitrure de silicium d'un côté, nous avons su que quelque chose d'extraordinaire était en train de se produire."

Ce partenaire n'est autre qu'une étoile de type solaire, à la durée de vie plus longue. Un compagnon qui avait certes déjà été détecté auparavant, mais dont on ignorait jusqu'ici l'influence sur la géante rouge avec lequel il partage la "scène cosmique".

Danse avec les stars

Les simulations informatiques réalisées par l'équipe de scientifiques ont produit un schéma prenant la forme d'anneaux concentriques vus de côté. Or, ces modèles ont été confirmés "de manière éclatante" par les données du télescope ALMA, elles-mêmes complétées notamment par celles, historiques, du télescope spatial Hubble.
D'après leurs nouveaux résultats, la géante rouge et son partenaire solaire sont engagés dans une "danse céleste" sur une orbite "très elliptique", et dont le "cycle envoûtant" s'accomplit en une durée d'environ un millénaire.
Les implications de cette découverte dépassent le système W Aquilae, écrivent les auteurs. La technique utilisant ALMA pour détecter les signatures chimiques laissées par les rencontres stellaires passées promet en effet de dévoiler les "compagnons cachés" d'autres étoiles mourantes énigmatiques, enveloppées dans la poussière cosmique. Tout un programme…

A quoi va servir l'ascenseur lunaire développé par la Nasa ?



AVANT le retour effectif des astronautes sur la Lune, la NASA teste l'ascenseur qui leur permettra de descendre sur la surface lunaire.
Artemis est le nom du programme spatial de la NASA qui doit emmener des astronautes sur la Lune. On connaît déjà les membres de l'équipage d'Artemis 2, Gregory Reid Wiseman, Christina Koch, Jeremy Hansen et Victor Glover, qui s'envoleront en novembre 2024 pour un voyage non pas sur, mais autour de la Lune. Une étape indispensable avant les missions Artemis 3 et 4 qui verront des astronautes retourner sur la Lune, plus de 50 ans après l'alunissage d'Apollo 17 le 11 décembre 1972.
Un retour prévu initialement en 2025 mais dont la perspective est aujourd'hui incertaine, notamment en raison du retard pris par SpaceX dans la mise au point de son alunisseur Starship et par Axiom, dont les combinaisons sont toujours en développement. Mais ces difficultés n'empêchent pas la NASA de continuer à préparer ces missions.

L'ascenseur servira à transporter les astronautes et du matériel à la surface de la Lune

Un ascenseur sur la Lune ? Il ne s'agit pas d'un roman de Jules Verne mais bien de la réalité. Le HLS de Starship transportera deux astronautes depuis le vaisseau spatial Orion jusqu'à la surface de notre satellite. Il servira d'habitat aux membres de l'équipage pendant leur séjour d'environ une semaine sur la Lune, avant de les ramener sur Orion. Pour circuler entre la zone habitable de Starship, située au sommet de l'alunisseur, et la surface lunaire, les astronautes emprunteront un ascenseur. Ce dernier servira également à transporter du matériel.

PENSEE



Une tendre pensée à ma mère,
HEBBACHE Fatma née KHEMISSA,
rappelée à Allah le 28 novembre 1996.
28 ans se sont écoulés et je n'ai rien oublié de ton affection océanique. Je n'ai rien oublié de ta large générosité. Je n'ai rien oublié de ta bienveillance.
Ton amour est toujours dans son printemps. Merci pour tout ce que tu m'as appris ma mère.
Repose en paix.
Ton fils Abdelouahab



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :

(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Peut-on faire un AVC quand on dort ?

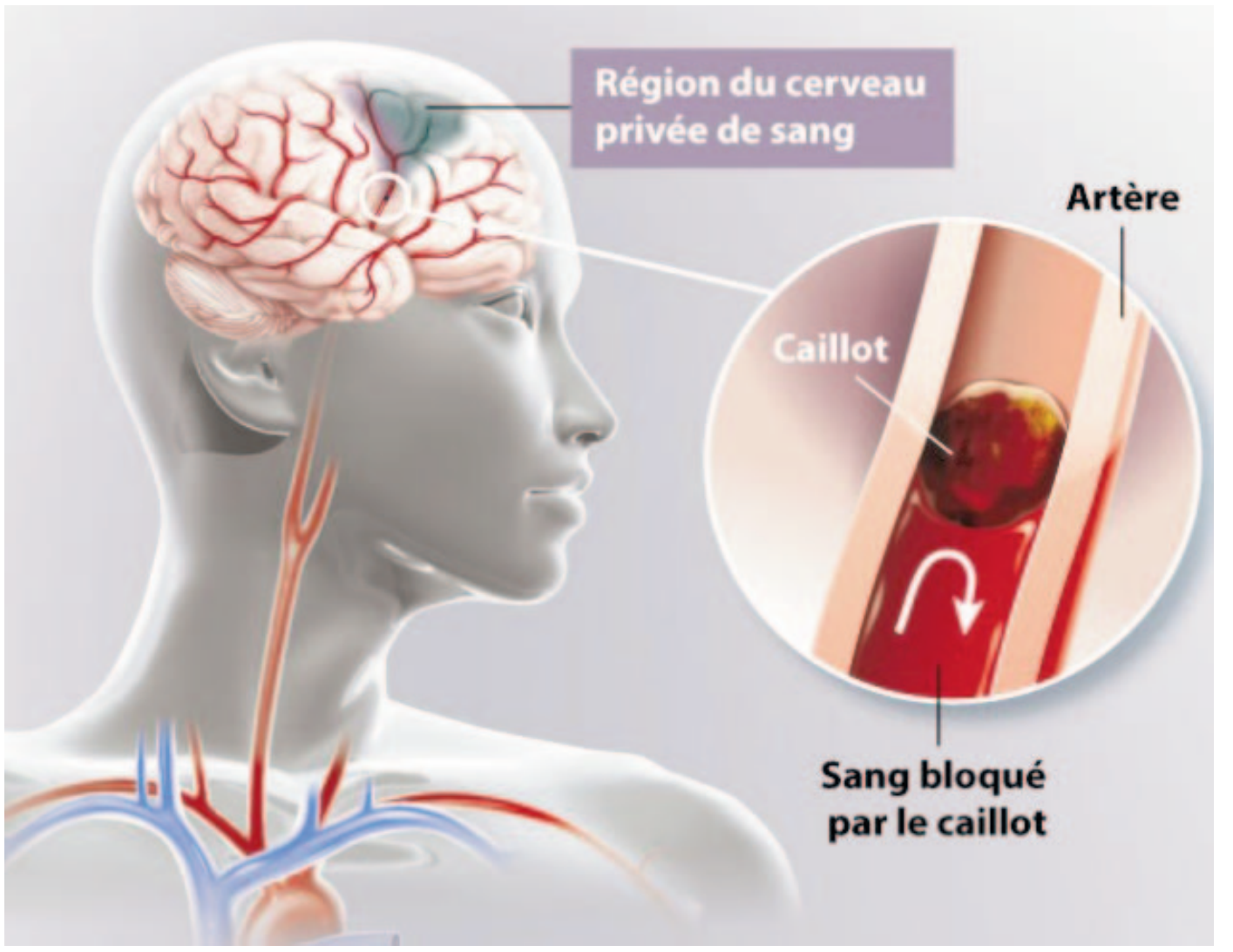
L'accident vasculaire cérébral est une urgence absolue.

BIEN-ÊTRE

L'accident vasculaire cérébral (AVC) correspond à l'arrêt soudain et brutal de la circulation sanguine à l'intérieur du cerveau. Dans 85% des cas, l'AVC est dû à l'obstruction d'une artère par une plaque d'athérome ou un caillot sanguin : c'est l'AVC ischémique.

Dans 15% des cas, l'AVC est en lien avec la rupture d'une artère : on parle d'AVC hémorragique. Dans les deux cas, il s'agit d'une urgence absolue. Selon les chiffres du Ministère de la Santé, chaque année en France, 150 000 personnes sont victimes d'un AVC, plus de 110 000 sont hospitalisées et 30 000 en décèdent.

L'accident vasculaire cérébral se manifeste brutalement par une déformation de la bouche, une faiblesse d'un côté du corps et des troubles de la parole. Des symptômes qui doivent alerter tout de suite. Si vous êtes témoin ou victime de l'un de ces signes, il faut agir vite en composant le 15. Chaque minute compte pour optimiser les chances de survie et la récupération fonctionnelle. Mais c'est plus difficile quand l'AVC survient la nuit...



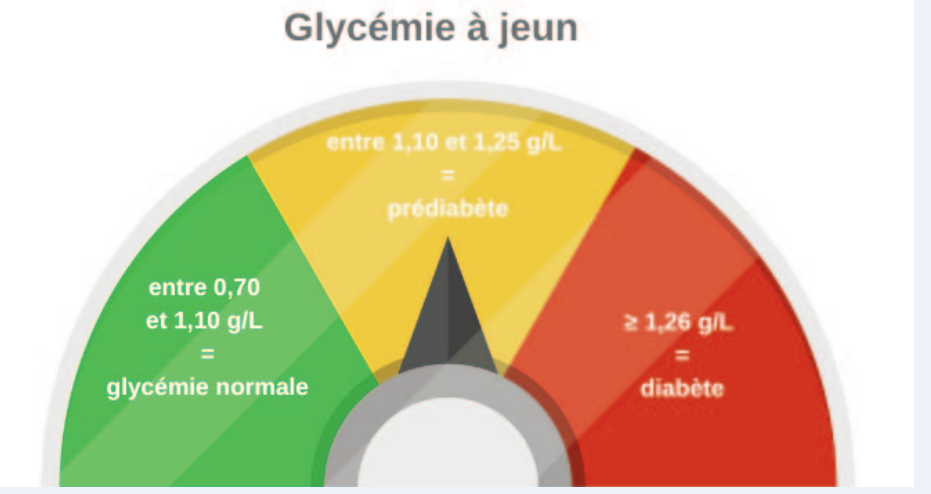
pendant le sommeil. On ne le sait pas toujours mais "il est possible de faire un AVC quand on dort" le confirme le Dr Cyril Bègue, médecin généraliste et secrétaire général adjoint du Collège de médecine générale (CMG). "La personne ne s'en rend pas compte car l'AVC est indolore.

Elle, ou l'un de ses proches, le découvre alors à son réveil, au milieu de la nuit ou le lendemain matin. Le problème, c'est qu'il est très difficile de savoir quand l'AVC s'est produit. Or, il est indispensable de pouvoir dater l'AVC pour intervenir le plus tôt possible et ainsi, maximiser les chances de survie et limiter le risque de séquelles" poursuit le médecin.

Le traitement d'un AVC est la thrombolyse. Il consiste à injecter un produit puissant pour déboucher l'artère dans un délai maximum de 4h30 après la survenue des premiers symptômes. Passé ce délai, l'administration de ce traitement pourrait aggraver la situation et provoquer une hémorragie. "L'IRM cérébrale permet d'estimer l'heure de survenue de l'AVC. Mais malheureusement, une fois passé le délai, il est souvent trop tard", déplore le médecin généraliste. La thrombectomie mécanique, qui consiste à aller chercher directement le caillot à l'aide d'un cathéter, peut quant à elle être réalisée dans les six heures suivant le début des symptômes. Dans certains cas, ce délai peut être étendu à 24h.

A partir de quel taux de glycémie est-on diabétique ?

UNE QUANTITÉ excessive de glucose (sucre) dans le sang est révélatrice du diabète. Pour poser le diagnostic de diabète, on se base sur la mesure du taux de glucose dans le sang aussi appelé "glycémie". "Le glucose est une source d'énergie essentielle pour le fonctionnement de toutes les cellules du corps" nous rappelle le Dr Rémy Besin, médecin généraliste, mais "il est toxique pour certaines dès que cette concentration est trop élevée, notamment les reins, le cœur, le cerveau, la rétine". "Lorsque vous mangez, les aliments contenant des glucides sont décomposés en glucose, qui est ensuite absorbé par le sang. Cela entraîne une augmentation de la glycémie". En réponse à cette augmentation, le pancréas sécrète de l'insuline pour réguler le taux de sucre dans le sang. En cas de diabète, il n'y a pas cette régulation et le taux de sucre grimpe.





Il existe 4 types de diabète mais on retient deux : le diabète de type 1 et le diabète de type 2.

Le premier, associé à des symptômes brutaux comme la soif excessive et l'augmentation de la miction est "lié à une perturbation du système immunitaire qui attaque et détruit les cellules bêta du pancréas, productrice de l'insuline" nous explique le Dr Besin. Sans insuline, le glucose ne peut pas pénétrer dans les cellules pour être utilisé comme source d'énergie, et il s'accumule dans le sang, entraînant une hyperglycémie.

Le second, le diabète de type 2 est le plus répandu. "Dans ce cas, le corps ne produit pas suffisamment d'insuline ou devient résistant à l'insuline produite. Cela signifie que le glucose ne peut pas être efficacement absorbé par les cellules, ce qui entraîne également une accumulation de glucose dans le sang."

En cas de doute, le médecin demandera une analyse de sang comprenant l'analyse de la glycémie à jeun mais aussi de la glycémie aléatoire et de l'hémoglobine glyquée (HbA1c). Chez une personne en bonne santé, la glycémie à jeun (effectuée après une période de jeûne de 12 heures) est généralement maintenue entre 0,70 gramme et 1,10 gramme (g/L) de glucose par litre de sang. "Chez le diabétique, la glycémie est régulièrement supérieure à 1,26 g/L" nous indique le Dr Besin. Ainsi "un niveau de glucose dans le sang égal ou supérieur à 1,26 g/L lors de deux tests différents est généralement considéré comme indicatif de diabète"

"Ces personnes doivent être dépistées"

Une glycémie aléatoire est prise à n'importe quel moment de la journée, sans tenir compte de la dernière fois que vous avez mangé. "Si votre glycémie aléatoire est supérieure à 2 g/L et que vous présentez des symptômes classiques du diabète, - tels que polyurie (besoin fréquent d'uriner, surtout la nuit), polydipsie (soif excessive), une sensation de fatigue et de faiblesse générale et perte de poids inexpliquée - cela peut indiquer que vous êtes diabétique" poursuit l'endocrinologue. Enfin le test de l'HbA1c mesure le pourcentage d'hémoglobine dans le sang qui est glyquée (c'est-à-dire liée au glucose) et donne une indication de la moyenne de votre glycémie sur les deux à trois derniers mois.

"Un taux d'HbA1c égal ou supérieur à 7 % est généralement utilisé pour diagnostiquer le diabète."

Les tests de dépistage du diabète sont recommandés pour les personnes présentant des facteurs de risque élevés de diabète tels que l'obésité, l'hypertension artérielle, les antécédents familiaux de diabète et la sédentarité qui selon le Dr Draunet-Busson "devraient être dépistées régulièrement".

"De même, les personnes ayant des antécédents médicaux, tels que des maladies cardiovasculaires, une hypercholestérolémie, un syndrome des ovaires polykystiques... peuvent nécessiter un dépistage du diabète plus fréquent." Enfin, les personnes présentant des symptômes classiques du diabète, tels que besoin fréquent d'uriner, soif excessive, fatigue, perte de poids inexpliquée... devraient également être dépistées.



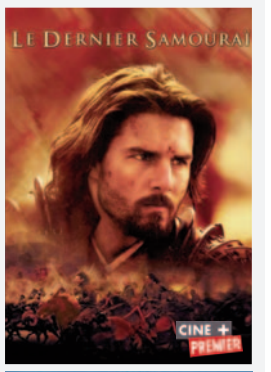


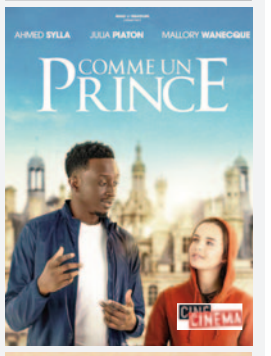




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série policière - France 2024 — TF1
Commandant Saint-Barth

21h00 Magazine d'information France - 2024 — 2
Envoyé spécial

20h55 Jeu — 6
Le meilleur pâtissier

21h05 Football : Ligue Europa — CANAL+
Nice / Glasgow Rangers

21h00 Comédie — W9
France 2020
Divorce Club

21h00 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Argentine - Etats-Unis 2023
When Evil Lurks

20h40 Comédie dramatique — 6ter
Etats-Unis - 1998
A tout jamais, une histoire de Cendrillon

20h55 Film d'aventures - Etats-Unis 2003 — CINE+ PREMIER
Le dernier samouraï

21h20 Magazine de société — C8
Y'a que la vérité qui compte

21h10 Comédie - France 2023 — CINE CINEMA
Comme un prince

20h55 Comédie — CINE+ FAMIZ
France - 1975
L'incorrigible

21h00 Film d'action — TMC
Espagne - États-Unis 2022
Uncharted

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière France - 2020
Saison 8

Engrenages

Un regard aiguisé sur la société par le prisme d'affaires criminelles, un rapport au réel inédit, une proximité forte avec les personnages et une vision profondément égalitaire des rapports homme/femme sont parmi les qualités qui ont fait de cette série un classique

23h01

Série de suspense Royaume-Uni - 2022
Saison 2

Time - Prisonnières

En arrivant à la prison de Carlingford le même jour, Kelsey, Orla et Abi se retrouvent confrontées à un monde inconnu. Mais même avec la menace omniprésente de violence à l'intérieur de ses murs, ils découvrent qu'un sentiment inattendu de communauté et une compréhension partagée sont encore possibles.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:41 | 12:17 | 14:54 | 17:13 | 18:42 | 05:45 | 12:22 | 15:00 | 17:19 | 18:47 | 05:59 | 12:36 | 15:15 | 17:34 | 19:02 | 05:46 | 12:27 | 15:15 | 17:34 | 18:58 | 06:06 | 12:43 | 15:22 | 17:41 | 19:09 | 06:11 | 12:48 | 15:27 | 17:46 | 19:14 | 06:14 | 12:51 | 15:31 | 17:50 | 19:17 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8052 — JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	13°
Oran	21°	15°
Constantine	21°	8°
Ouargla	21°	8°

GILLES DEVERS

De l'infirmerie aux causes justes

Le monde du droit international et humanitaire a perdu l'une de ses voix les plus engagées et la plus tenace. La disparition de l'avocat français des causes sahraouie et palestinienne, Gilles Devers, est une immense perte pour les opprimés. Durant des décennies, il aura été derrière toutes les luttes contre la tyrannie et les injustices.



L'une des voix les plus engagées.

Sensible aux enjeux de la colonisation et de ses conséquences désastreuses, ainsi qu'aux nouvelles formes de domination, Me Devers est devenu célèbre en s'illustrant particulièrement dans sa défense acharnée du droit international en Palestine occupé par Israël et au Sahara occidental, colonisé par le régime marocain.

C'est lui, accompagné d'une centaine d'autres avocats, qui avait déposé le 9 novembre 2023, une plainte pour crime de génocide contre le gouvernement israélien devant la Cour pénale internationale. Une procédure qui a abouti au récent jugement de cette Cour contre le chef de l'entité sioniste, Benyamin Netanyahou et son ministre de la Défense, Yoav Gallant. Un mandat d'arrêt contre ces deux responsables du génocide dans la bande de Gaza.

Spécialiste reconnu du droit international et auteur de l'ouvrage de référence «Jérusalem-Est sous la protection du droit international», il œuvrait depuis 2009, pour faire reconnaître la compétence de la CPI sur les territoires palestiniens, un combat acharné contre les lobbies internationaux sionistes et ses chantages politiques et diplomatiques.

C'est lui également qui a réussi, grâce à son action juridique et ses plaidoiries, à être derrière l'invalidation par la Cour de justice de l'Union européenne des accords commerciaux entre le Maroc et l'UE. Un succès qui fera date dans l'histoire de la lutte du peuple sahraoui. Cet ancien infirmier devenu juriste s'était distingué depuis plus de trente ans par ce combat auprès des peuples opprimés, engagé jusqu'à sa mort dans la lutte contre les discriminations et les injustices.

M. Devers disait dans ses derniers jours «qu'il partirait l'esprit tranquille, ayant gagné les deux mandats d'arrêt de la CPI contre des responsables sionistes en novembre 2024, et les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) sur le Sahara occidental qui ont annulé les accords illégaux signés entre le Maroc et l'UE en octobre 202».

Sur la question palestinienne, Il déclarait en 2009 que «Rien n'arrêtera la demande du peuple palestinien pour que justice soit rendue.

Imaginer enrayer cet appel au droit est aussi dérisoire que de vouloir bloquer une grande marée avec une barrière de sable. Ne doutez- pas : la procédure se poursuit, et les obstacles de papier mis malheureusement sur son chemin seront vite balayés». Il y a quinze ans, il affirmait dans une tribune intitulée «Ce que l'humanité doit aux Palestiniens» : «Israël peut trembler. Trembler parce que, loin des bombes, s'est enclenchée la justice qui le jugera. Israël pourra encore gonfler les muscles de ses hélicoptères et de ses tanks. Mais un jour, dans 5 ans, dans 10 ans ou dans 30, on rendra hommage au peuple palestinien parce qu'il a su, puisant dans les tréfonds de ce qui fait l'humanité, retrouver l'idée même des droits de l'homme.» La même année, de manière prémonitoire, il écrivit cette vérité : «»Pendant longtemps j'ai cru qu'Israël n'était pas un État comme un autre. Je vois aujourd'hui, dans un déchirement douloureux, que pour les dirigeants d'Israël, le crime de guerre est un choix politique».

Enseignant-chercheur universitaire, conférencier, il est un auteur prolifique et un essayiste éclairé. Les hommages sur sa riche carrière et son fervent combat ont été nombreux hier, aussi bien des barreaux que des facultés. Des voix du monde politique, des intellectuels, des juristes et des militants des ONG du monde entier ont rendu un vibrant hommage à cet homme défenseur acharné des causes justes. On saluait non seulement ses actions juridiques, mais aussi son courage et son abnégation pour l'instauration de la justice et de la paix, le recouvrement des droits humains et le bannissement à jamais des injustices de toutes sortes. Pour ses amis, comme pour les militants et les acteurs des mouvements associatifs, l'engagement du maître demeure une inspiration, en raison de ses convictions profondes et sa rigueur dans la défense des droits. C'est vrai que sa disparition laisse un vide immense, cependant son héritage est une lumière constante qui va éclairer les longues luttes pour une Palestine libre et souveraine, débarrassée de la tyrannie sioniste et pour la décolonisation effective du territoire sahraoui et l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Mohamed K.

L'Algérie présente ses condoléances

L'ALGÉRIE a présenté, hier, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille de l'avocat français Gilles Devers, décédé mardi à l'âge de 68 ans, après avoir consacré sa vie professionnelle à la défense des droits des peuples opprimés. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. «Suite au décès de l'avocat français Gilles Devers, qui a consacré sa vie professionnelle à la défense des droits des peuples opprimés, l'Algérie présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt, à ses proches ainsi qu'à tous les défenseurs des causes justes de par le monde», lit-on dans le communiqué. «Avec la disparition de Maître Gilles Devers, la scène juridique internationale perd un avocat hors pair qui excellait dans la défense des causes de libération et d'émancipation devant les juridictions nationales et internationales, contribuant, jusqu'aux derniers jours de sa vie, à la réalisation de plusieurs victoires juridiques historiques en faveur des causes.

S. N.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Reddition d'un terroriste

UN TERRORISTE s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, et cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 20 au 26 novembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Hocine Karzazi dit Abderrazzak, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en sa possession un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, une bombe de confection artisanale, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations», est-il ajouté dans le communiqué.

M. B.

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FAF

Kheireddine Zetchi en détention provisoire

L'ANCIEN président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a été placé sous mandat de dépôt hier, à la prison de Koléa par le juge d'instruction de la troisième chambre du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed (Alger). L'ancien patron de la FAF fait l'objet de soupçons de corruption (signature de contrats illégaux, octroi d'avantages injustifiés et dilapidation de l'argent public) au sein de l'instance lors de son mandat olympique. Le Juge d'instruction a ordonné de mettre deux ex-secrétaires généraux de la FAF sous mandat de dépôt. Il s'agit de Mohamed Saâd, Mounir D'bichi et de l'ex-directeur de l'administration générale, Abdelghani Nekkache. Les charges qui pèsent sur Kheireddine Zetchi concernent des affaires de corruption. L'ancien président de la FAF, qui a occupé ce poste entre mars 2017 et mars 2021, est soupçonné d'avoir orchestré des transactions douteuses dans le cadre de son mandat. Ces pratiques auraient visé à accorder des avantages injustifiés à des tiers, ce qui constitue une infraction grave au regard de la loi algérienne. Sous la présidence de Zetchi, l'Algérie avait remporté en juillet 2019 en Egypte sa deuxième coupe d'Afrique des nations de football, après celle obtenue en 1990 en Algérie.

Hamid B.